

# JUSTICE POUR NOS QUARTIERS !



**PLAN CITOYEN D'HABITANTS ET HABITANTES  
DE MARSEILLE ET DES BOUCHES DU RHÔNE  
POUR UNE POLITIQUE GLOBALE AMENANT UNE  
VÉRITABLE ÉGALITÉ RÉPUBLICAINE**

JANVIER 2024



## REMERCIEMENTS

Merci à toutes les structures et personnes qui ont répondu pour les réunions organisées collectivement avec Adelphi'Cité : l'ANC, les Apprentis d'Auteuil, Citizens Campus Vénères et Solidaires, le Collectif Trop Jeune Pour Mourir, le Collectif de la Maison Blanche, Collectif des Parents d'Elèves et Habitants de la Joliette, Conscience, Féminin Sacré, La Force, Il fait bon vivre dans ma Cité, Impacts Jeunes, l'Institut Élémentaire, La Ligue des Droits de l'Homme, Melting Pot, Peps, Police Entraide Prevention Suicide, Radio 13 engagée, L'Unef / Union étudiante, Union des Familles du Monde, les travailleurs présents (policiers, éducateurs spécialisés, professeurs, juristes, juges aux affaires familiales... ) et bien évidemment les jeunes, les parents et familles des personnes assassinées.

# PREFACE

Nous, associations et collectifs issus des quartiers populaires, avons contribué à faire émerger une volonté citoyenne, pour faire avancer les conditions de vie des personnes habitant ces lieux défavorisés où se superposent les précarités du quotidien pouvant amener à l'exclusion.

Nous avons l'ambition de redonner un avenir et un espoir effectifs à ces populations fragiles et précaires.

La détermination qui nous anime est notre leitmotiv pour parvenir à nous dépasser et atteindre nos objectifs autour d'un idéal commun.

Nous sommes des valeurs ajoutées à cette société qui n' imagine pas à quel point nous contribuons à son équilibre et à sa cohésion nationale.

Nous sommes fières et fiers d'être françaises et français, et le revendiquons haut et fort, on ne devrait jamais nous demander de nous justifier à ce sujet.

Et pourtant, nous sommes victimes de « *disqualification sociale* » comme le dit si précisément le sociologue Serge Paugam.

Nous avons été embastillés dans notre statut de banlieusardes et banlieusards, et nous avons du mal à nous en défaire car tout est fait et pensé sans cesse pour nous y renvoyer.

C'est pourquoi nous avons le sentiment profond de subir une ségrégation sociale, une exclusion permanente qui ne dit pas son nom.

Nous sommes les enfants d'une République qui nous rejette en permanence.

Cependant, nous ne souhaitons pas endosser ce statut de victimes. Nous luttons sans cesse pour exister malgré l'abandon de nos territoires.

Nous en avons assez de subir cette précarité, cette pauvreté, cette éviction systématisées.

Il nous est nécessaire de dénoncer ce qui ne va pas, d'en faire d'abord le constat pour espérer y mettre un terme en réfléchissant aux nombreuses solutions alternatives possibles.

L'histoire de nos parents résonne dans nos têtes chaque fois qu'un employeur ou une administration nous renvoie à nos origines étrangères lors de la constitution d'un dossier social, d'une demande d'emploi ou de logement.

C'est désespérant et inacceptable pour nous et nos enfants qui sommes déjà les énièmes générations de descendantes et descendants de familles d'immigrés qui ont largement contribué à construire la France.

Il est inconcevable de laisser nos écoles se délabrer, nos services publics disparaître, les centres sociaux délaissés, nos logements non entretenus etc...

La jeunesse de nos quartiers mérite une attention particulière. Riches ou pauvres, l'école, l'accès à l'éducation et au savoir doivent être les mêmes pour tout le monde.

Des barrières ont été érigées avec la sectorisation des collèges et des lycées.

Ceci a favorisé l'élitisme et empêché la mixité sociale, celle-là même qui permet de faire fléchir l'exclusion et la hiérarchie sociale.

*« Remettre du lien social là où il a été rompu apporte une forme de reconnaissance et de protection dans la société »* dixit Serge Paugam.

Le sujet de notre rapport concerne les violences meurtrières liées à la délinquance, aux trafics de stupéfiants et d'armes qui touchent nos territoires. Les habitantes et habitants s'y sentent plus que jamais en insécurité.

Nous savons pertinemment que ce sont des facteurs sociaux, familiaux et une accumulation de précarités ainsi que le sentiment de rejet suite aux violences racistes qui conduisent jusqu'à la délinquance.

Nos cités subissent aussi les violences policières et les contrôles au faciès. Il faut l'entendre et l'admettre puisqu'on nous dira que la pauvreté ne se trouve pas que dans les banlieues mais aussi dans les campagnes. La différence est que les réseaux de drogue s'installent près des villes et des ports, et que la population des quartiers en plus de la pauvreté, subit des racismes liés à l'origine ou à la religion, des violences policières dans un contexte émanant de l'histoire coloniale.

Le sentiment de rejet est si fort qu'en retour, des réponses en réaction peuvent en surgir.

Nous ne pouvons plus accepter d'être classifiés, analysés, stigmatisés, jugés, comme vivant dans des banlieues-ghettos où règnent la violence et la délinquance !

**Daly**

# TABLE DES MATIERES

<b>PREFACE</b> .....	<b>1</b>
<b>Introduction : Pourquoi ce plan ?</b> .....	<b>4</b>
<b>Politique locale : Une co-construction citoyenne nécessaire !</b> .....	<b>6</b>
1. <i>Qui sommes-nous ?</i> .....	7
2. <i>Chiffres 2023 – triste record !</i> .....	8
3. <i>Notre tribune dans l'Humanité</i> .....	10
<b>Politique globale : Des leviers nécessaires !</b> .....	<b>12</b>
1. <i>Education</i> .....	13
2. <i>Arts, Culture et Sport</i> .....	17
3. <i>Social</i> .....	20
4. <i>Santé et handicap</i> .....	22
5. <i>Emploi</i> .....	25
6. <i>Transports</i> .....	26
7. <i>Logement</i> .....	28
<b>DÉSISTANCE : le chemin vers un avenir possible !</b> .....	<b>33</b>
1. <i>La délinquance : quoi et comment</i> .....	37
2. <i>Des trafics de stupéfiants aux trafics d'armes</i> .....	39
3. <i>Quelles solutions pour en sortir</i> .....	41
<b>Conclusion</b> .....	<b>49</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>50</b>
Annexe n°1 : Rapport du forum.....	50
Annexe n°2 : Compte-rendu de la réunion publique.....	71
Annexe n°3 : Fiche parlementaire.....	79
Annexe n°4 : Notation à 360° .....	85

## INTRODUCTION : POURQUOI CE PLAN ?

Face au déferlement de violences meurtrières induit par les trafics d'armes et de stupéfiants dans nos quartiers, nous ne pouvons plus nous taire et laisser la peur et la fatalité faire de nos vies un enfer.

Les pouvoirs publics ont le devoir de restaurer la paix et la confiance dans nos quartiers. Il s'agit de mettre en place des mesures phares efficaces pour enrayer les violences et la précarité. Cela ne peut être rendu possible que dans la concertation la plus large possible et la prévention à long terme et de manière pérenne. Agir dans la co-construction, en évitant toute forme de stigmatisation et de mépris des uns, unes et des autres. Ces sujets nous concernent toutes et tous et c'est ensemble que nous devons les porter.

Les solutions que nous défendons se trouvent dans les mesures de prévention qui sont nombreuses et qui doivent ouvrir la voie vers la désistance soit tout ce qui amène un homme, une femme à quitter la voie de la délinquance. Sans surprise, selon des recherches scientifiques, avoir un emploi, un logement et des liens sociaux forts favorisent l'insertion et la réinsertion.

Dans ce rapport, nous prônons des mesures urgentes de sûreté et des mesures éducatives et sociales. La sécurité publique nous la voulons sur la base du triptyque « prévention, dissuasion, sanction ». Un processus de restauration d'une police de proximité : voilà un exemple concret. Le rôle social de la police de proximité participe à l'établissement de la légitimité de l'action policière sur un territoire. Il nous faut abattre le mur de la méfiance réciproque entre police et population afin d'améliorer le rapport qu'entretiennent les policières et policiers avec leur profession (contre le stress, la dépression, le sentiment de rejet des citoyennes et citoyens) et le quotidien de la population (créer un sentiment de sécurité, de tranquillité publique).

Il faut agir en cohérence et en collaboration avec toutes les instances policières, judiciaires, sociales et politiques qui doivent coopérer et coordonner leurs efforts de prévention en bonne intelligence et en fonction des réalités de terrain.

Les grands discours et la répression pure et dure n'ont démontré aucune efficacité pour enrayer les difficultés, bien au contraire ! Aujourd'hui est venu le temps de prendre toute la mesure du problème. Ce ne sont pas des mesurette que nous attendons des pouvoirs publics : nous attendons des actes responsables.

Pour finir, nous disons que rien ne peut se penser sans faire appel à une refondation de l'École, à l'éradication de la misère et du chômage, à la réduction des inégalités socio-économiques, à la fin de l'impunité dont profitent celles et ceux qui s'estiment au-dessus de la loi, à l'accès au logement digne, l'accès égalitaire aux services publics ou encore à une mise en œuvre du 100% sécurité sociale et l'accès aux aliments répondant aux besoins de base.

Cette problématique doit être traitée de façon globale et coordonnée avec toutes les actrices et tous les acteurs de la société.

Nous devons en faire une cause nationale, pour l'intérêt général.

Nous pensons à ces jeunes et, à ces familles endeuillées. Il est plus que temps de dire stop et c'est dans ce cadre qu'Adelphi'Cit  et les associations pr sentes ont propos  la signature d'une tribune<sup>1</sup> qui se voulait faire l' cho national de notre combat par l' criture de ce plan commun partag  et coordonn  avec la L.D.H., pour faire conna tre nos solutions au plus grand nombre.

Nous sommes force de propositions, nous demandons    tre re us par toutes les institutions concern es jusqu'au sommet de l'Etat afin de participer   la mise en application concr te des solutions que nous d fendons.

---

<sup>1</sup> Tribune du 27 avril 2023 sur l'Humanit  : <https://www.humanite.fr/en-debat/marseille/sauvons-lavenir-des-quartiers-a-marseille-et-dans-nos-banlieues-stoppez-le-massacre-792968>

## **POLITIQUE LOCALE : UNE CO-CONSTRUCTION CITOYENNE NECESSAIRE !**

La question du trafic du cannabis ne concerne pas que Marseille, même si elle est particulièrement brûlante dans cette ville. Il s'agit d'un fléau international. Ce sujet doit être traité comme tel.

Nous sommes en lien avec des représentantes et représentants de différentes villes, comme Valence, Arles, Gardanne, Martigues, Port-Saint-Louis-du-Rhône. Sur l'année 2023, à la veille de Noël, nous en sommes à 47 assassinats et meurtres sur Marseille. Le triste record des 2 dernières années a déjà été dépassé.

Ce sujet est principalement régalien et la lutte contre les violences nécessite des moyens financiers et humains autour d'une action globale à différentes échelles de la société où chaque maillon devra agir dans le cadre des champs de ses compétences. Toutes les collectivités dépendent de l'État qui définit la politique de lutte contre les violences mais qui se veut traiter uniquement les conséquences et non pas les causes depuis plus de 30 ans.

Tant que le Ministre de l'Intérieur axera sa stratégie sur le "harcèlement" des consommateurs et des dealers, rien ne changera. Et c'est cette logique qui gagne depuis des années.

## 1. Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif de citoyennes et citoyens qui a participé à différentes réunions publiques sur le thème des relations entre les jeunes, la police et la justice.

Des échanges riches, des débats constructifs nous ont permis de trouver des pistes de solutions à ces problèmes qui nous concernent toutes et tous.

Après des constats sur la situation à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, où les questions de la pauvreté, de la violence et de la délinquance juvénile sont particulièrement alarmantes, nous avons réfléchi autour d'un forum sous forme de 4 groupes de travail autour de grandes thématiques :

- **Quelles solutions face aux violences policières et aux contrôles au faciès ?**
- **Comment venir en aide aux jeunes qui se tournent vers la délinquance ?**
- **Comment améliorer les relations entre les jeunes et la police ?**
- **Comment améliorer l'équité territoriale de la justice ?**

Cette contribution collective sera diffusée largement pour que chacune et chacun puisse se l'approprier. Nous nous engagerons dans les initiatives de terrain, pour donner notre force et nos idées dans des actions qui rejoignent nos valeurs.

Nous souhaitons avancer avec :

- Des actions concrètes qui correspondent à nos engagements : campagnes d'informations sur les droits, de prévention par la création de tracts et vidéos.
- Des actions de solidarité, de création de liens par les groupes de parole.
- Des permanences avec tout le corps judiciaire.
- Un travail collaboratif autour de la désistance.

## 2. Chiffres 2023 – triste record ! 2

Marseille est en deuil. Les assassinats ont lieu publiquement avec armes lourdes, sur fond de trafics de drogues. En journée comme en soirée, plus personne n'est en sécurité.

Les habitantes et habitants n'en peuvent plus et sont terrorisés. Certains parlent de « zones de guerre », d'autres se sont imposés un couvre-feu. Des armes de guerre sont en libre circulation. Ce sont elles qui tuent et il y a un véritable déni à ce sujet. De nombreux parents ne veulent plus laisser leurs enfants dehors par peur des balles perdues. Depuis la crise du Covid-19, nous savons quels sont les dégâts de ces confinements sur la santé mentale.

Les Marseillaises et Marseillais - et au-delà - s'organisent, interpellent en vain les pouvoirs publics qui ont le devoir de restaurer la paix et la confiance dans tous les quartiers de France.

Pour enrayer les violences, il faut mettre K.O. les précarités du quotidien. Quand on se rend dans les différentes réunions, ce qui revient le plus souvent est la prévention : le rôle de l'école, des activités extra-scolaires, et des perspectives d'avenir (emploi, logement...).

### **Aucun enfant ne rêve de devenir dealer.**

Dans une cité qui compte plus de 6 000 habitantes et habitants, comme la Castellane du 15<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, combien de talents gâchés, combien de rêves brisés ? Les jeunes sont les abandonnés des pouvoirs publics et de la République.

C'est par ce manque de perspectives d'avenir, par ces précarités multiples (économique, sociale, culturelle) que les jeunes peuvent être plus facilement en proie aux réseaux de drogues se trouvant en bas de chez eux. L'appel de l'argent « pas » facile mais accessible, celui de l'argent qui peut conduire au cimetière. L'argent pour « vivre, survivre et mourir ».

Les habitantes et habitants prônent une politique globale de l'égalité. Il s'agit de mesures urgentes de sûreté mais surtout de mesures éducatives et sociales.

Lors du forum « Jeunes, Police, Justice », on a entendu dans chaque groupe de travail le souhait de la restauration d'une police de proximité, celle que l'ancien président Nicolas Sarkozy a supprimée.

---

<sup>2</sup> Voir document en annexe : Collectif Trop Jeune Pour mourir.

Son rôle social est fortement soulevé. Les participantes et participants veulent abattre le mur de la méfiance réciproque entre la police et la population ; cette dernière ayant le sentiment d'être un ennemi de l'intérieur, par les stigmatisations et autres violences systémiques subies.

Les participantes et participants veulent agir avec toutes les instances policières, judiciaires, sociales et politiques. Les réponses qui visent la surenchère en répression n'ont démontré aucune efficacité, bien au contraire. Une problématique qui doit être traitée de façon globale et coordonnée avec tous les acteurs de la société : voilà ce qu'ils et elles réclament.

Nous attendons une réponse à la hauteur.

Ne fermons pas les yeux : le réveil a sonné !

### 3. Notre tribune dans l'Humanité

La tribune intitulée « **Sauvons l'avenir des quartiers. À Marseille et dans nos banlieues, stoppez le massacre !** » a été publiée le 27 avril 2023 dans le journal l'Humanité à l'issue des travaux lors du forum citoyen.

Les 100 premiers signataires émanent de la société dans sa diversité et de tout le territoire national dont des élus, artistes, syndicalistes, travailleurs, militants...

Ensemble, sous l'impulsion du Collectif « Trop Jeune pour Mourir » nous y appelons solennellement à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire afin d'évaluer l'action de l'État, d'auditionner les victimes, de questionner les collectivités et de mettre en place une politique globale pour en finir avec l'abandon de nos territoires. Nous voulons faire de ces sujets une Grande Cause Nationale.

Les assassinats sur fond de trafic ne concernent pas que les quartiers nord de la ville de Marseille, mais tous les endroits où la misère et le vide sont présents. Misère que les politiques inégalitaires ont laissé s'installer. Ces politiques du plus avec moins et qui discriminent à outrance. Une société où nos services publics disparaissent. C'est aussi la gentrification, la ghettoïsation, les logements insalubres, les grands ensembles où sont tassés les plus pauvres d'entre nous. Le manque de commerces, les transports insuffisants et qui ne répondent pas aux normes sur le handicap, les écoles mal entretenues, délaissées, des enfants à plus de 30 en classe où rien n'est fait contre le harcèlement participent à l'installation du narco-trafic. Mais il y a aussi le manque de moyens pour les associations, les bibliothèques et les espaces culturels quasi inexistantes. Comme la création d'un conservatoire dans les quartiers nord qui pourrait permettre à des jeunes comme le célèbre Mourad de faire du piano alors qu'il n'en existe aucun aujourd'hui. Les discriminations à l'embauche, les terrains sportifs insuffisants...La liste est longue !

**Nous sommes des quartiers abandonnés par la République et par la célèbre devise : Liberté, Egalité, Fraternité.**

La vie dans les « *banlieues*<sup>3</sup> » est faite d'incertitudes, c'est pour cela que nous avons développé beaucoup de solidarité entre nous. Nous sommes les territoires de la débrouille pour pallier les manques de l'État.

Aujourd'hui tout le monde peut être touché par cette situation à n'importe quelle heure de la journée. Les habitantes et habitants y vivent avec la boule au ventre, ils et elles s'enferment chez eux, habitent une prison à ciel ouvert.

---

<sup>3</sup> Banlieue : « *la banlieue c'est le ban des lieux* » Kery James.

Le cannabis est un sujet répertorié comme étant exclusivement lié à la banlieue. Or, la France reste le pays où l'on consomme le plus de cannabis en Europe. Dans les points de deals, des personnes venant de milieux favorisés et aisés viennent s'y fournir.

Quand on est dépendant d'une substance, généralement c'est pour combler un vide. En 1929, Aux USA, la crise est marquée par une explosion du chômage et une importante déflation.

La situation est très semblable à celle des années 30 aux USA. La prohibition de l'alcool fut un échec, une économie parallèle s'était mise en place par l'ouverture de bars clandestins, la vente d'alcools de contrebande ...

La production d'alcool était tombée aux mains de criminels. Al Capone avait généré d'immenses profits, ce qui a fait perdre de l'argent à l'État. Le film *Scarface* a été utilisé pour offrir un modèle de réussite fictif pour de nombreux jeunes.

C'est pourquoi nous devons ouvrir le champ des possibles le plus largement et dès le plus jeune âge, car personne ne veut d'une vie passée en bas de sa cité à vendre de la drogue !

A Marseille, les assassinats seraient la résultante d'une guerre de territoire entre 2 gangs qui s'affronteraient pour maintenir leur taux de profits et donc garder leur part de marché.

Il s'agit de business où il est question d'éliminer un concurrent. Un business qui reprend les codes du capitalisme.

Les bras armés des fusillades tuent pendant que les donneurs d'ordre habitent à l'étranger. Depuis Dubaï et la Thaïlande principalement, ils cultivent la culture de la violence et profitent du mal sociétal.

Les plus jeunes sont les plus simples à manipuler et constituent une main d'œuvre bon marché.

On va même recruter à la gare Saint-Charles des personnes que le Département ne prend pas en charge (les MNA). Ils sont sans toit, sans droit, abandonnés par une institution qui a été en plus pointée du doigt par la justice.

Aujourd'hui à Marseille, on se procure une arme comme des chips !

La banalisation de cette violence est telle que la vie n'a plus d'importance.

La situation ne pourra que s'aggraver si on ne met pas fin à cette crise sociale, économique, éducative et culturelle.

## **POLITIQUE GLOBALE : DES LEVIERS NECESSAIRES !**

À Marseille et dans les quartiers populaires, l'État a démissionné de ses fonctions de garant des droits les plus élémentaires, en se retirant progressivement de ces territoires par la suppression de subventions aux associations, suppression de la police de proximité, des services publics, des centres sociaux... Tous ces services qui engendraient par les moyens alloués, du lien social.

Avoir un emploi, un logement et des liens sociaux forts favorisent l'insertion et la réinsertion. Les chantiers sont immenses. Les mesures à prendre sont nombreuses. Elles doivent ouvrir la voie de la désistance soit tout ce qui amène un homme, une femme dans la réinsertion.

Dans ce plan, nous allons détailler ce qui nous paraît important à mettre en œuvre afin de lutter efficacement contre les trafics de drogue et d'armes.

A un problème global, une réponse globale doit être apportée. Nous défendons alors une politique qui aborde point par point les thématiques de la vie quotidienne ainsi que les constats pour chacune d'entre-elles.

## 1. Education

L'Éducation nationale doit revoir sa copie : la sélection et les cartes scolaires creusent les inégalités. Elle doit s'adapter à la situation discriminatoire que subissent les élèves pour leur permettre de suivre une scolarité dans un cadre serein et sécurisé.

### ***Impliquer tous les États***

Le droit à l'éducation, tel qu'il est établi dans l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme doit rester au cœur du contrat social pour l'éducation. Sa portée doit être élargie pour englober le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie.

L'éducation est un projet sociétal et l'État doit non seulement garantir son financement public équitable, mais aussi parvenir à ce que l'ensemble du tissu social soit intégré dans les débats.

Ces principes fondamentaux découlent de tout ce que l'éducation a déjà permis à l'humanité d'accomplir et visent à ce que, d'ici à 2050, l'éducation soit en mesure de donner aux générations futures le pouvoir de réinventer leur avenir.

Si le développement des systèmes éducatifs a créé des opportunités pour beaucoup, un très grand nombre de personnes restent exclues ou tributaires d'un apprentissage de médiocre qualité.

L'élaboration d'un nouveau contrat social pour l'éducation nécessite un engagement renouvelé pour une collaboration mondiale qui défende le statut de bien commun de l'éducation ; engagement qui suppose une coopération plus juste et plus équitable entre acteurs étatiques et non étatiques.

### ***Impliquer l'État et les communes*** <sup>4</sup>

Le projet pour l'école doit être inséparable du projet de société. Alors que les inégalités n'ont jamais été aussi fortes et que la société est traversée par de multiples tensions, elle doit s'affirmer comme un espace de coopération et d'échanges et non de concurrence et de compétition.

---

<sup>4</sup>Jean-François Simonpoli, Docteur en Sciences du Langage.

L'école doit devenir le lieu de l'éducation de l'intérêt général où l'individu se prépare à l'exercice d'une citoyenneté éclairée.

Les réformes politiques mises en place depuis des décennies ont fait de l'éducation un marché, de l'élève un client, des enseignants des exécutants, portant atteinte aux principes d'égalité et de gratuité. Les finalités de l'école ont été inversées.

L'émancipation, individuelle et collective, doit être la boussole de notre projet éducatif commun. L'émancipation est indissociable de la culture.

La culture et le savoir sont des richesses qui augmentent pour chacune et chacun quand on les partage entre toutes et tous.

Émanciper, c'est affranchir l'individu de toute influence, développer l'esprit critique, parvenir à l'autonomie pour être libre.

Pour l'école primaire, il est important de rappeler qu'à obligations égales, il réside une inégalité des richesses des communes.

Et celle-ci induit des écarts importants en matière d'offre éducative.

Au début des années 2010 un rapport de la Cour des Comptes évaluait à environ 1 100 euros par an et par élève les différences de budget dans les communes. La situation est radicalement différente dans des petites villes ou villages dont la contribution annuelle par élève peut être inférieure à 250 euros. Les écarts en termes d'offre éducative concernent aussi les moyens humains.

Ainsi, à Paris, la Municipalité finance un demi-poste d'enseignant supplémentaire pour chaque école d'au moins 5 classes, afin que les directrices et directeurs puissent être déchargés de cours et avoir ainsi une plus grande disponibilité pour le travail d'animation, de gestion et de relation avec les parents.

Nous avons la nécessité et la légitimité de dénoncer ces inégalités de territoires et exiger que l'Etat s'empare de la question des moyens alloués.

### ***Développer la démocratie à l'école***

Aujourd'hui, les pédagogies émancipatrices s'évertuent à faire en sorte que les enfants puissent exercer leurs droits, leurs libertés, leur citoyenneté et par l'exercice de ces droits, construisent des compétences qui les feront devenir des citoyens émancipés, qui participent à la démocratie.

Ces pédagogies envisagent toujours l'apprenant non pas comme un "élève" dans ce que ce terme a de restrictif à l'univers de l'école, mais comme un individu complexe dont les compétences proviennent et s'expriment au-delà des savoirs dits "académiques".

Un autre droit mis en avant dans l'école des pédagogies émancipatrices est celui des enfants à participer aux décisions qui les concernent, droit garanti par l'article 12 de la Convention mais qui peine à être appliqué dans nos institutions.

### ***Réinventer l'École en offrant les moyens humains et financiers nécessaires***

Nous faisons ici l'annonce de propositions de réformes que nous pensons nécessaires en accord et en complément de celles portées par des organisations syndicales de l'Education.

#### *Un Service public de la petite enfance*

Dans un « grand service public de la petite enfance », il faut assurer un lien entre des structures aux spécificités bien affirmées. La crèche accueille les tout-petits jusqu'à 3 ans et l'école première accueille des enfants à partir de 3 ans. Dans l'école première, des personnels différents sont responsables des différents apprentissages. Apprentissages éducatifs avec des éducateurs de jeunes enfants, apprentissages scolaires avec des enseignants, apprentissages de pratiques sociales avec des animateurs socioculturels.

#### *Une école élémentaire et culturelle*

Dans chaque classe, à chaque moment de la journée, il doit y avoir au moins 2 adultes parmi ces 3 fonctions : Un enseignant, un animateur et un éducateur. La journée de classe est divisée en 2 temps : celui des apprentissages scolaires et celui des activités artistiques et culturelles.

Ces professionnels travaillant en binôme, seront amenés à exercer en coopération avec l'ensemble de l'équipe éducative et seront formés à la prévention au harcèlement, cyberharcèlement et à toute forme d'oppression qu'un groupe ou un individu peut exercer sur les autres.

### Des personnels fonctionnaires d'État.

La direction administrative des écoles est confiée à un personnel spécialisé à raison d'un emploi pour 10 classes. Les écoles resteront communales et leur statut sera conservé.

L'effectif des classes est plafonné à 18/20 élèves par classe.

Cet effectif est celui qui permet à la fois de travailler en grand groupe, en demi classe, en groupe restreint, ou en ateliers spécifiques, c'est à dire pour chaque élève de bénéficier à la fois des avantages du collectif de travail et de la prise en compte de son apport individuel dans le projet collectif.

Cet effectif par classe respecte également les effets de seuil. En effet, il existe un effectif au-dessus duquel il est difficile de bénéficier d'une dynamique de groupe positive dans le travail.

### Une formation des personnels solide et adaptée.

Tous les personnels effectuent une formation professionnelle de deux ans, rémunérée, au sein d'Écoles de Formation des Professionnels de l'Éducation. (EFPE). Ce seront des établissements professionnels qui formeront des enseignants, des éducateurs, des animateurs socioculturels.

### Une liaison école-collège sur tout le cycle 4.

Un enseignant de l'école élémentaire est affecté dans chaque classe comme tuteur. Il fait le lien entre les disciplines enseignées et la transition entre les différentes pédagogies utilisées. Ce pair-expert est à la fois gage d'une liaison école-collège réussie mais aussi figure de confiance accordée tout au long de l'enseignement primaire.

## 2. Arts, Culture et Sport

A plusieurs reprises dans nos ateliers, notre collectif a évoqué les besoins d'épanouissement et l'importance des activités culturelles et sportives pour toutes et tous et encore plus chez des enfants et adolescents.

L'association Adelphi'Cité a su par exemple utiliser l'art musical pour sensibiliser à la question des assassinats sur notre territoire qui stigmatise toute une population des quartiers populaires qui, victime, se voit également pointée du doigt comme coupable. C'est la double peine.

Les arts et le sport sont des modes d'expression et d'émancipation qui ne trouvent pas toute leur place dans les quartiers populaires.

L'accessibilité aux arts, au pluriel, est un frein supplémentaire pour la population de ces territoires. Il n'existe, par exemple, aucun conservatoire musical, de danse et de pratique artistique dans les quartiers nord de Marseille. C'est exactement ce qui a manqué à notre « Mozart » du quartier de la Castelane, Mourad, qui devait traverser toute la ville pour pouvoir jouer du piano dans le hall d'un hôpital.

Concernant le sport, seul le foot semble être porteur d'espoir pour nos jeunes qui s'identifient à des figures stars des médias.

Et si nous revenions à un sport qui, non abîmé par le "foot business", reste avant tout une pratique et une passion populaire, capable de réunir un groupe d'amis, d'unir un quartier, de rassembler une ville entière, de fédérer toute une Nation, au-delà des fractures sociales qui, chaque jour, désunissent ?

Et si nous osions accoler au mot football les adjectifs social et culturel ?

Nous devons aussi élargir ce champ de la représentativité à tous les sports et qu'aucun ne paraisse inaccessible car semblant destiné à une classe sociale donnée. Le rôle de l'école est ici fondamental.

Les piscines doivent être déployées partout et doivent être accessibles. Beaucoup d'enfants marseillais ne savent pas encore nager à leur entrée au collège ! Un « kit piscine » comportant la tenue et le matériel de base pourrait être offert à chaque enfant des quartiers prioritaires.

On devrait aussi pouvoir déployer des lieux et structures permettant de pratiquer l'équitation, le hockey, le base-ball, le rugby et tous ces sports difficiles d'accès quand on est un enfant vivant dans les quartiers populaires.

Notre collectif a la chance d'être composé de divers acteurs de la vie associative et culturelle dont une ancienne animatrice de théâtre du quartier de la Savine à Marseille.

Elle avait pu mener il y a une quinzaine d'années une comédie musicale mêlant diverses références musicales avec des enfants de l'association « la cigale et la fourmi ».

Après avoir essayé en vain de présenter la pièce au théâtre de la Criée, la troupe avait pu jouer « Ali au pays des merveilles » dans un petit théâtre de quartier aux abattoirs du 15<sup>ème</sup>.

Quelques années plus tard, elle s'était confrontée aux mêmes difficultés dans un centre aéré du 13<sup>ème</sup>. Cette fois, l'espace culturel de la Busserine avait ouvert ses portes. Avec celui du Merlan, ce sont deux petites salles de théâtre à Marseille que l'on ne subventionne pas assez et que beaucoup ne connaissent pas mais qui restent les rares à ouvrir leurs portes gratuitement au nord de la ville.

Concernant la musique, c'est le rap qui est le plus populaire puisque lui aussi paraît comme le seul accessible et représentatif dans les quartiers.

« Ego-trip », « ambiacé », « conscient », il y en a pour tous les goûts. Mais est-il l'expression de la vie des jeunes des quartiers ?

Suite aux émeutes des années 90, le rap est devenu l'expression des quartiers quand les journalistes ont cherché des porte-paroles.

Est-ce encore le cas ou est-ce un mythe ?

« *Le rap est un cri* » nous explique la slammeuse Zumrati, habitante des Flamants qui nous raconte avoir appris à connaître le rap conscient que depuis peu. « *On se sent compris par le rap, on met des mots sur ce qu'on ressent. Il n'y a pas d'opéra qui parle des quartiers.* »

Hachimia, habitante de la Castellane, nous raconte que « *certains associent réussite et rap pour les enjeux financiers et non le côté artistique parce que l'argent est roi dans les quartiers. On ne peut pas leur en vouloir, faut bien s'en sortir !* »

Le rap comme le football sont deux activités pratiquées par cette jeunesse et ne nécessitent pas infrastructure complexe et spécifique.

Elles sont aussi vues comme les seuls moyens de réussites dans les quartiers populaires.

Le rap est l'art qui vient et qui parle de la rue et c'est pour cela que ce sont les jeunes des quartiers populaires qui le rendent plus beau, plus poétique par l'authenticité du vécu dans les textes.

Le rap avec le football sont plus accessibles pour les personnes venant des quartiers populaires, on peut regretter le manque de pluralité car combien d'autres talents sont mis sous silence ?

Une demande du collectif est la mise en place urgente d'un audit citoyen sur l'état des structures culturelles et artistiques dans les quartiers populaires.

Nous proposons ensuite la création d'une grande école des ARTS ET DES SPORTS PLURIELS (ADSP) située dans les quartiers nord de la ville de Marseille. Cette école sera un projet pilote pour le territoire national.

### 3. Social

Même si la législation a limité les abus et la multiplication des « coquilles vides », aujourd'hui encore les associations subissent une pression et un chantage politique pour obtenir des subventions nécessaires à leurs projets et à leurs actions pourtant bien utiles. Les associations, les centres sociaux, les services sociaux se trouvent démunis par le manque de moyens humains et financiers<sup>5</sup>.

Il s'agit d'une autre forme de clientélisme dont le seul objectif est de répondre à un intérêt électoraliste.

Sur le terrain, cela crée une situation de conflits inter-associatifs et rompt le lien de solidarité, de coopération et de collaboration.

Ce sont ces structures et les travailleurs sociaux qui permettent pourtant de faire du lien social et de garantir la cohésion et la solidarité dans nos territoires.

La forte diminution des emplois aidés en 2018 a mis en difficulté de nombreuses associations œuvrant dans les quartiers.

Nous avons cruellement besoin que les associations bénéficient d'un **Fonds d'Accompagnement Spécifique**.

Le renforcement de la prévention passe aussi par la création de nouveaux postes : médiatrices et médiateurs de prévention « nomades », gardiennes et gardiens d'immeubles, des travailleuses et travailleurs sociaux mobiles (hors CCAS, MDS, accueil RSA, centre social) sur un quartier autour de la création de caravanes mobiles en bus pour l'accès aux droits. Les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent aussi recevoir et instruire les demandes de subventions aux associations, soutenir et coordonner le développement de projets au plus proche des besoins et en partenariat avec les actrices et acteurs associatifs et institutionnels des quartiers.

Il y a toute une réflexion à avoir entre développement du service public et articulation avec l'initiative sociale associative.

Il s'agit de créer des équipes de développement local qui devront être implantées dans chacun des arrondissements comptant des quartiers populaires. Les équipes travaillent également à la mise en place d'actions

---

<sup>5</sup> Le travail social à l'épreuve du néo-libéralisme, entre résignation et résistance de RAYMOND CURIE et Les patates chaudes de KATIA YAKOUBI.

menées à partir des dynamiques des territoires, en co-construction avec les habitants et habitantes et en s'appuyant sur les nombreuses ressources existantes.

Elles agissent pour et avec eux, en favorisant leur participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des programmes d'actions et en les associant étroitement aux projets mis en œuvre.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi accompagner individuellement les parents, leurs enfants et adolescents, vivant en quartier populaire et/ ou étant scolarisés en établissement d'éducation prioritaire, qui présentent des signes de fragilité.

L'accompagnement des enfants se traduit par un plan d'action individuel : des parcours d'un an et reconductibles, qui tiennent compte de l'environnement global de l'enfant et s'appuient sur des actions collectives.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi être amenés à proposer un **fonds de participation aux actions solidaires des habitantes et habitants** (FPASH), outil accessible à tous qui permet de soutenir financièrement des projets citoyens (fêtes et animations, sorties collectives, manifestations culturelles ou sportives, amélioration du cadre de vie, aide aux devoirs etc.).

Toutes les associations qui en feront la demande pourront bénéficier de ce fonds. Cela permettrait de favoriser l'implication de chaque association sans distinction tant que le projet est en accord avec la charte qui sera mise en œuvre.

Le fonctionnement et la gestion de ces dispositifs sont à réfléchir.

## 4. Santé et handicap

Renforcer l'accès aux soins est une priorité de santé publique à Marseille et dans beaucoup d'autres territoires. L'accès aux soins est une problématique qui en enferme d'autres. Parmi elles : l'accès aux droits, le transport et la mobilité et donc le parcours de soins coordonné avec toutes les conséquences médicales parfois vitales que cela peut engendrer.

Des études prouvent en effet que le manque d'accès aux soins réduit l'espérance de vie.

Les personnes les plus pauvres et les plus âgées ont moins de capacité à se soigner. Il n'est pas faux de dire qu'aujourd'hui la santé est un droit humain qui n'est pas appliqué pour les personnes les plus précaires et dans certains territoires en particulier.

Pour y remédier il faut agir sur les freins à l'accès aux soins de façon transversale.

Les plus importants étant ceux cités plus haut, il convient de faciliter l'accès à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire, ex-CMU) et une couverture maladie plus équilibrée avec la situation financière des assurés et de proposer une offre de soins variée plus proche des lieux de vie.

Un rapport de l'ONZUS (Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles) démontre qu'une habitante ou un habitant sur quatre renonce à des soins pour des raisons financières, principalement du fait qu'ils ne seraient pas intégralement remboursés par leur assurance maladie. C'est notamment le cas pour les soins ophtalmologiques et dentaires qui pourtant sont importants pour le bien-être et la santé. Les déserts médicaux existent aussi et ils sont deux fois plus nombreux dans les quartiers défavorisés à l'échelle nationale.

La visio-consultation est une solution alternative numérique qui se développe progressivement mais en réalité tout le monde n'a pas la même capacité d'avoir recours à la téléconsultation pour plusieurs raisons, notamment la fracture numérique.

La prise en compte des facteurs psycho-sociologiques est insuffisamment présente dans la majorité des dispositifs de lutte contre la délinquance et les violences.

Elle constitue pourtant l'une des principales causes à effet de la crise sociale que connaissent les quartiers défavorisés, plus particulièrement en termes de délinquance juvénile.

Le contexte environnemental dans plusieurs quartiers de la ville et ailleurs peut aisément favoriser les comportements à risques et leur attribuer un caractère banal ou normatif qui influencera négativement les consciences sur le long terme. Mauvaises fréquentations, influenceurs et apologie de la violence sur les réseaux sociaux, manque d'écoute et de soutien humain et psychologique, choc des générations et difficultés communicatives entre le parent et l'enfant, idéalisation du grand banditisme chez le jeune du fait de ne pas avoir connu d'autres modèles de "réussite".

Cela nécessite que le concept de réussite soit pleinement redéfini « *au-delà de l'argent et du pouvoir* »<sup>6</sup>.

Ainsi, les dispositifs ne prenant pas en compte ces aspects psycho-sociaux se retrouvent menacés d'échec car ils sont expérimentés sur des individus faisant face à cet environnement au quotidien et dont l'emprise sur eux est à combattre avant tout.

Pour pallier cela, il faudrait davantage lutter contre la délinquance par la sensibilisation, ceci dès le plus jeune âge, et proposer des dispositifs adaptés aux besoins personnels. Par souci d'efficacité, ces dispositifs doivent être co-crésés avec les habitantes et habitants, des psychologues, des éducatrices et éducateurs spécialisés et tout autre professionnel dont l'intervention serait pertinente.

Concernant la drogue et son trafic, peu de solutions existent au niveau de la lutte contre les addictions. Les addictions alimentent non seulement le trafic de drogues mais détruisent aussi la santé mentale et physique du consommateur ce qui renforce les inégalités sociales, l'addiction étant peu compatible avec une vie personnelle et professionnelle épanouie.

Faute de choix politiques, ce fléau n'est pas pris à sa hauteur par les services publics qu'ils soient administratifs, médicaux ou scolaires. Par ailleurs, le peu de structures et dispositifs existants sont inconnus des citoyennes et citoyens.

---

<sup>6</sup> Conférence au Royaume-Uni au sujet du concept "Réussir autrement : redéfinir la réussite au-delà de l'argent et du pouvoir". La conférence, chapeautée par le Huffington Post UK, a pour objectif de trouver une définition plus durable de la réussite qui inclut le bien-être, la sagesse et notre capacité à nous émerveiller et à être généreux.

Les personnes en situation de handicap ont besoin de bénéficier d'un service public qui garantit leur dignité et leur inclusion sociale de façon globale.

Si l'accessibilité du bâti public pour ces personnes a été rendue obligatoire, il n'en demeure pas moins que la loi n'est pas toujours respectée. Il en va de même pour les transports en commun et les logements.

L'accessibilité doit faire l'objet d'un contrôle et d'une politique plus sévère.

Au niveau de l'inclusion, les personnes en situation de handicap se retrouvent souvent seules et livrées à elles-mêmes.

L'inclusion de ces personnes doit principalement passer par l'emploi, les activités sportives et culturelles, l'autonomie au quotidien, la capacité et la possibilité de réaliser ses aspirations personnelles, par exemple voyager, conduire, se sociabiliser.

Au niveau de la scolarité, on constate que ces dernières années, les élèves en situation de handicap en France sont mal accompagnés.

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et autres personnels doivent être mieux rémunérés et titularisés avec un statut de fonctionnaires afin de compenser la pénurie de personnels, de mieux former à ce métier spécifique et attirer de nouveaux candidats.

Les établissements scolaires doivent aussi s'engager à libérer du temps de concertation comprises dans les heures travaillées afin de permettre une communication et une collaboration plus efficiente entre les AESH, le corps professoral et la direction de l'établissement dans le but d'améliorer la scolarité de l'élève.

## 5. Emploi

Lors de nos réunions publiques, nous avons établi un constat amer de discriminations en tous genres d'accès à l'emploi. Les jeunes issus des quartiers populaires sont les principaux concernés.

Environ 5 millions de françaises et français sont demandeurs d'emploi en 2023. Le chômage et la précarité sont des enjeux sociétaux importants. Ainsi, l'action sociale des différentes collectivités territoriales et structures d'insertion professionnelle doit être renforcée :

- En recrutant plus de jeunes diplômés pour réduire les freins à l'embauche dans cette catégorie de la population particulièrement concernée par le chômage. Ces freins que les jeunes subissent sont souvent présents à cause d'exigences d'expériences impossibles à atteindre.
- En créant un lien solide entre les entreprises, associations, écoles, Universités, autres structures dans le domaine de l'emploi sur la base d'un organisme public officiel.
- En dotant les structures et associations d'insertion professionnelle d'un budget plus important, d'un contrôle du budget et d'un suivi plus strict sur la qualité et la pertinence des projets auxquels ces budgets sont alloués.
- Permettre l'accès aux aides, droits, dispositifs et informations mais également opportunités de travail à un maximum de demandeurs d'emploi.

L'un des éléments aggravants de la précarité sont les contrats de travail précaires (intérim et CDD).

Imposer un quota à atteindre de contractualisations en CDI réalisable, dans les Pôles Emploi des ZUS, peut-être une solution afin d'éviter de ne pas offrir des offres d'emplois pérennes à une population plus vulnérable à la précarité.

## 6. Transports

Le droit aux transports est un des droits essentiels des individus et en ce sens il doit relever des services publics efficaces et faire que la question de l'accessibilité ne se pose plus, notamment financièrement.

Il y a lieu, du point de vue de ce droit, de distinguer les transports urbains, interurbains, régionaux, nationaux et internationaux. Sous couvert de décentralisation, la loi a cassé l'égalité de droits aux transports qu'avaient institué, même imparfaitement, le CNR en 1945.

La continuité territoriale (déjà à géométrie variable concernant les DOM/TOM) et le prix au km ont disparu des objectifs des politiques.

Pire, en se désengageant de la garantie de mise en œuvre de ce droit et en le confiant pour partie aux collectivités locales, l'État a introduit une inégalité d'accès aux transports qui font que par exemple, un Marseille/Briançon (260 km) coûte près du double de prix d'un Marseille/Montauban (450 km).

De plus les privatisations successives et les externalisations ont fait que les sociétés doivent s'acquitter de péages d'un autre âge même pour les longs parcours et appliquent des règles de gestion qui font de l'utilisateur devenu client une opportunité de profit.

Ainsi, en particulier pour les TGV et les avions, les prix vont être déterminés non plus au km, mais en fonction du remplissage et selon des règles anarchiques de financement par l'impôt qui vont aboutir qu'un voyage en avion sur le territoire national peut coûter moins cher qu'un déplacement en train... Et ne parlons pas de la transition écologique, expression souvent utilisée mais pas mise en pratique.

Les difficultés liées à la mobilité concernent 21% des personnes en recherche d'emploi : il s'agit du 3<sup>ème</sup> frein lié à l'emploi<sup>7</sup>.

De plus, rendre les transports accessibles permet de sortir de l'isolement et du quotidien du quartier, de découvrir d'autres lieux et d'élargir sa culture.

Concernant le droit aux transports nous avons des propositions à court, moyen et long terme.

A court terme il est nécessaire et possible d'instaurer la gratuité des transports sur tous les transports urbains ou intra métropole. Cela commence à se faire dans certaines villes de France et les résultats sont unanimes y compris d'un point de vue de la gestion.

<sup>7</sup> <https://www.pole-emploi.org/accueil/actualites/infographies/tous-mobilises-pour-lever-les-freins-a-lemploi.html?type=article>

En France, il y a 376 communes desservies par des transports totalement gratuits.

Parmi elles, quatre agglomérations qui comptent plus de 100 000 habitantes et habitants : celles de Dunkerque, Niort, Aubagne et Calais.

Pour l'histoire : en 1975, Compiègne est la 1<sup>ère</sup> ville de France à tester les transports gratuits alors qu'en Île-de-France le Pass Navigo atteint désormais les 84,10€/mois.

En 2023, après avoir expérimenté l'accès libre aux transports collectifs les samedis et dimanches, puis l'avoir étendu aux moins de 18 ans et aux plus de 65 ans en semaine, la métropole de Montpellier (450 000 habitants) opte pour une gratuité totale des transports pour toutes et tous. Elle devient alors la plus grande collectivité à ouvrir la gratuité des transports. Le coût pour la collectivité est estimé à 15 millions supplémentaires... (24 millions en tout et 8,2 millions d'euros avant la mise en place de la gratuité totale). Il s'agit d'un investissement contre le réchauffement climatique et de justice sociale nécessaire.

Un exemple en Europe : la ville de Tallinn (Capitale de l'Estonie), (410 000 habitants), fait figure d'agglomération la plus importante. Depuis 2013 (quand la gratuité s'est mise en place), une hausse de la fréquentation du réseau a été observée, en particulier dans les quartiers populaires éloignés du centre-ville. 50% des habitantes et habitants de la ville utilisent le réseau de transport collectif. Moins de voitures, moins de pollution.

Nous demandons d'abord de manière immédiate de rétablir les conditions antérieures de réduction à la carte Zou Solidaire dans les Bouches du Rhône pour les publics précaires.

Concernant les transports nationaux il est important dès aujourd'hui de poser en grand la question de la continuité territoriale, celle de l'égalité et du prix au km afin d'abandonner celle du « remplissage ». En complément de ces points il est important de se battre pour la multiplication des transports (à Marseille l'ouverture de la 2<sup>ème</sup> ligne de métro s'est traduite par la suppression de 80km de ligne de bus), leur développement en termes de lignes, de quartiers desservis et de fréquence. De ce point de vue la bataille actuelle contre la fermeture du métro à 21h 30 est essentielle.

Pour le moyen et le long terme c'est bien de poser la seule perspective qui vaille, celle du retour au service public.

## 7. Logement<sup>8</sup>

Le logement est la condition d'une vie digne. Il permet de pouvoir exercer quotidiennement son emploi, de jouir de la santé et du bien-être, de fournir à ses enfants un espace protégé où ils peuvent grandir et s'épanouir. Il constitue la base à partir de laquelle se projeter dans l'ensemble des dimensions de la vie. Un logement doit être plus qu'un toit. Il est un espace de sécurité pour toutes et tous, où l'on peut disposer de bien-être et d'intimité.

Les locataires doivent être sollicités et leur participation à tous les niveaux est indispensable pour tout ce qui concerne leur lieu d'habitation et son environnement.

Faire la « sécurité sociale du logement » : mettre en place une garantie universelle des loyers pour favoriser l'accès de tous et toutes au logement, par l'intermédiaire d'une caisse de solidarité nationale, comme le défend la Confédération Nationale du Logement (CNL). Cette caisse aura pour mission de couvrir les impayés de loyers. Elle sera gérée conjointement par des représentants et représentantes des locataires et des bailleurs, respectivement élus et élues par leurs pairs.

Mener une politique active de lutte contre les logements vacants pouvant aller jusqu'à la réquisition mais aussi lutter contre l'habitat indigne et insalubre : rendre obligatoire un "permis de louer" dans toute la France (autorisation préalable délivrée par les pouvoirs publics) et lancer un grand plan de rénovation des logements. Encadrer véritablement les loyers à la baisse, comme le demande l'association Droit Au Logement (DAL) et donner le pouvoir aux maires d'appliquer les sanctions prévues en cas de non-respect de l'encadrement des loyers ou de locations touristiques illégales. L'urgence sociale va de pair avec l'urgence environnementale, les promoteurs doivent alors penser aux deux aspects avant de faire des propositions de constructions de logement. Sur les politiques d'urbanisme, nous devons mettre un terme sur les outils qui font la gentrification. C'est en 1960 que le terme gentrification voit le jour. On le doit à une sociologue, Ruth Glass, une Allemande exilée à Londres. Elle utilise ce terme à propos de quartiers populaires de la capitale anglaise en pleine transformation. Et à l'époque, la gentrification, c'est l'embourgeoisement d'un espace populaire, une transformation sociale, matérielle et symbolique. Elle s'achève par un processus d'appropriation par des classes sociales issues de la classe moyenne et supérieure et une sorte

---

<sup>8</sup> <http://www.rougemidi.org/spip.php?article10104>

d'expropriation des classes populaires, de ceux qui étaient là avant. Elle a pour conséquence une flambée des prix de l'immobilier.

Les grands ensembles dans les cités doivent être revus aux profits de petits immeubles et petites maisons. Les destructions d'immeubles permettent un réaménagement des espaces, avec la création d'allées, de terrains de sport ou l'installation d'échoppes, afin de créer des quartiers davantage à taille humaine. Des petits villages pour y implanter des commerces et connecter ces quartiers aux différents réseaux de transports. Dans le cas des grands ensembles, cet « effet de milieu » serait redoublé par un « effet de lieu » au sens de représentation sociale de l'espace physique.

Ainsi, les cités HLM sont vues comme des lieux consubstantiellement dévalorisés et dévalorisants, réputation stigmatisante qui, en dernière analyse, justifierait leur démolition.

En attendant les travaux d'ampleur, reloger toutes les personnes qui se sentent en danger de mort dans sa cité et qui en font la demande. Rendre cette option comme étant prioritaire et urgente dans le cadre du DALO.

La loi SRU (solidarité et rénovation urbaine) qui impose 20 % de logements sociaux aux communes est un échec sur la question de la mixité sociale. A Marseille, la loi devrait être respectée par arrondissement. Aujourd'hui, les maires préfèrent encore payer des amendes quand d'autres ne sont même pas sanctionnés. Il faudrait obliger les maires à respecter la loi.

*« Tant que l'offre dans les villes qui ont peu de logements sociaux n'augmentera pas, on ne supprimera pas les ghettos »*, soutenait Louis Besson, secrétaire d'État au logement, lors de l'examen de la loi SRU en 2000. On y est toujours.

Depuis la catastrophe de la rue d'Aubagne et l'évacuation de nombre d'immeubles sur Marseille dont le délitement commence enfin à être pris en compte, des propositions pour l'avenir commencent à apparaître de la part d'organisations et d'associations diverses.

Si nombre de demandes apparaissent légitimes et si les propositions associatives sont une base de travail sur laquelle on peut s'appuyer, il nous semble que nombre des mesures préconisées en particulier pour la rénovation/reconstruction, ne résolvent globalement pas tout parce qu'elles ne s'attaquent pas à la racine du problème.

Nos propositions sont de 3 niveaux :

1. La réponse immédiate à l'urgence sociale.
2. La mise à plat et la prévention des risques.
3. La mise en œuvre de la démolition et (re)construction.

### ***1) Sur la réponse à l'urgence sociale, nous proposons :***

- L'instauration pour les habitantes et habitants, leurs collectifs et associations, d'un droit de contrôle et d'intervention dans les décisions qui les concerne et ce à tous les niveaux.

- La mobilisation coordonnée des services sociaux (CCAS, CAF, MDS...) afin que ceux-ci puissent aller à la rencontre des familles et intervenir en urgence en mobilisant des fonds exceptionnels. Cette mobilisation doit aussi concerner le relogement de celles qui sont menacées par les trafics de stupéfiants.

Cette mobilisation ne doit pas être qu'un guichet unique mais donner aux travailleurs sociaux les moyens de se rendre sur place dans les lieux d'hébergement provisoire ou dans les appartements dégradés. Aujourd'hui, les travailleuses et travailleurs sociaux sont submergés par la charge de travail administratif et par le nombre de dossiers suivis. L'accompagnement est insuffisant car il nécessite du temps pour les personnes prises en charge.

- La mise en place d'un système d'indemnisation (par le biais de la déclaration de catastrophe naturelle et la saisie de la CIVI, Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions) qui permet **le versement immédiat** à titre provisionnel d'indemnités aux propriétaires occupants et aux locataires qui ont tout perdu et/ou qui sont empêchés de travailler et se retrouvent sans indemnités.

- C'est à l'État, sous le contrôle des habitantes et habitants, de reprendre les questions de l'urbanisme et de l'habitat. Les attributions de logements ne devraient pas être sous la responsabilité des personnes impliquées politiquement. Toute forme de clientélisme est à bannir.

## **2) Pour la prévention des risques, nous proposons :**

- Un plan d'urbanisme hors du commun qui ne pourra pas être le fait de bailleurs privés, semi-privés ou même publics sans programme exceptionnel des pouvoirs publics.
- Un audit indépendant de grande ampleur sur tout le territoire et que soient prises des dispositions exceptionnelles pour répondre par l'enquête sur place à tous les appels que les pouvoirs publics (Ville, Département, État) reçoivent et à tous les cas qui leur sont signalés.
- Une intervention de la puissance publique allant bien plus loin que le seul permis de louer prévu par la loi ALUR afin de garantir les droits des locataires soumis à l'urgence du logement.
- Une expropriation des propriétaires défaillants au profit de la puissance publique.
- La levée de l'autorisation de délivrance de permis de construire au profit de l'État et sous contrôle des locataires, mesure qui peut être prise pour toutes les communes carencées en offre de logement à caractère social.

## **3) Sur la (re)construction/réhabilitation, nous proposons :**

Il y a lieu de prendre des mesures au vu de l'état de négligence délibérée et la politique clientélaire en place depuis les années 80. Il faut donc tout à la fois prévoir des interventions urgentes « légères » mais aussi des opérations permettant des démolitions/reconstructions ou des réhabilitations lourdes.

Dans ce cadre il y a lieu de renforcer le pouvoir des commissions de logement existantes (Ville, Métropole, Département, Région, État) et des organisations représentées en leur sein. Cette reconstruction/réhabilitation ne peut se faire au profit des habitantes et habitants sans l'instauration d'une aide à la pierre. Avant la loi BARRE de 1976, il existait en France une aide à la pierre qui prévoyait une intervention de l'État différente selon que le logement construit ou à construire était à caractère social ou pas. Autrement dit à qualité égale un locataire éligible au logement social payait moins cher qu'un autre. Cette disposition supprimée, elle fut remplacée par l'aide à la personne ; une

Allocation Personnalisée au Logement (APL), qui a eu pour conséquence de voir s'envoler le prix des constructions et donc des loyers.

Il faut un programme exceptionnel et donc instaurer dans ce cadre de reconstruction/réhabilitation la mise en place d'une aide locale à la pierre mobilisant tous les intervenants publics (Ville, Département, Région, État) et qui prévoit l'activation de mesures possibles y compris dans le cadre juridique existant et non employées :

- La préemption par l'État et la ville des immeubles insalubres ou en péril, de tous les appartements dans ce cas et la réquisition des logements vides.

- Un plan d'urbanisation qui prévoit non la création de quartiers réservés aux pauvres, ni même un quota de logements pour gens modestes par zone, mais un plan qui substitue à la loi SRU qui de fait n'empêche ni les ghettos, ni ne résout les problèmes de cherté du logement dit « social »), la recréation de quartiers où la mixité sociale se fait dans la rue ou la cité, comme cela était d'ailleurs le cas dans la rue d'Aubagne malgré les dégradations.

- Le programme doit permettre que le montant des loyers n'excède pas 20% du revenu des locataires occupants.

- Il doit inclure une priorité à la formation et à l'embauche des familles des secteurs concernés.

## DÉSISTANCE : LE CHEMIN VERS UN AVENIR POSSIBLE !

Nous nous sommes interrogés sur l'écosystème que créent les jeunes, la police et la justice au sein de notre société. Pour cela nous avons réfléchi ensemble à des solutions pour mieux lutter contre la délinquance, améliorer la relation entre les jeunes et la police, tendre vers une justice territoriale plus équitable, lutter contre les violences policières.

Nous estimons que ce sont à partir de ces points essentiels que des solutions peuvent émerger face aux violences liées au trafic de drogue<sup>9</sup>. Les inactions, les renoncements et incohérences des politiques menées dans nos territoires nous ont conduit dans l'impasse.

Et voilà qu'aujourd'hui la responsabilité de la situation chaotique porterait sur une frange de la population désignée seule fautive ? Alors que la réalité est beaucoup plus compliquée qu'elle n'y paraît. Il suffit de regarder l'histoire pour le comprendre.

*« Le trafic de drogue a été inventé par un État : le Royaume-Uni. Au XIXe siècle, la Couronne britannique inonde la Chine d'opium pour renflouer ses caisses. Dès l'origine, l'opium, l'héroïne et la cocaïne deviennent des instruments politiques entre les mains des États. Grandes puissances, industries pharmaceutiques, banques, services secrets : tous ont joué un rôle dans la propagation des drogues et dans l'émergence des plus grandes organisations criminelles.*

*Des guerres de l'opium à la naissance de la French Connection, des années hippies à l'ascension des grands barons de la drogue, d'Escobar à El Chapo, des montagnes afghanes à Wall Street, se dessine une histoire politique des drogues. Une enquête historique et mondiale en trois épisodes.*

*Le trafic de drogue n'a donc pas été inventé par une mafia mais par les puissances coloniales européennes, au XIXe siècle. »* Dixit YAMI 2 Production qui a réalisé un film documentaire en 3 parties<sup>10</sup> pour expliquer l'histoire du trafic de drogue.

Une fois que l'on découvre cela, on est légitimement en droit de douter du fait que les parents de familles monoparentales sont responsables de l'expansion des trafics de stupéfiants dans nos quartiers.

Des parents célibataires, des mères pour la plupart, vivant dans la précarité, n'ont pas la capacité de lutter contre un système corrompu qui entraîne leurs

<sup>9</sup> Annexe 4 avec la notation à 360° de l'association PEPS-SOS

<sup>10</sup> Histoire du trafic de drogue. Réalisé par Julie Lerat et Christophe Bouquet

enfants dans la délinquance. Les rendre responsables d'un fléau international qui ébranle toute leur vie de famille, jusqu'au sacrifice de leur progéniture est d'une violence innommable, car personne n'est destiné à endosser les terribles conséquences de ces tragiques injustices qu'ils ou elles subissent. Personne n'est préparé à ça, le trafic on le subit quand on est « *jobbeur* » (gchetteur) et on entraîne sa propre famille dans cet enfer. Une fois que le jeune a été compromis dans l'organisation, il ne peut plus jamais en sortir.

Nos territoires ne sont pas pris en considération et sont sacrifiés et délaissés par les autorités nationales.

Nous souhaitons que l'opinion publique soit suffisamment bien informée sur ces questions avec un regard juste et équitable.

Les médias mainstream informent uniquement sur le sujet des tueries entre trafiquants en utilisant le sensationnel pour faire le « Buzz ». Ils traitent le sujet de manière tronquée : l'humain est effacé et des victimes sont oubliées. C'est d'ailleurs pour cela que des associations et collectifs se battent encore aujourd'hui pour requalifier ce qui est appelé « règlement de comptes » en « assassinats ».

À travers ce rapport citoyen, nous désirons exprimer pleinement notre propre analyse, étant directement concernés par ces sujets car nos familles, nos proches, nos amis, nous-mêmes vivons dans ces territoires, Il faut également dire, que nous ne supportons plus que ce soit seulement des personnes qui n'ont jamais vécu ces difficultés, qui viennent traiter de ces sujets avec un regard extérieur souvent péjoratif, qui n'apporte aucune véritable solution.

Parlons maintenant de faits concrets dont nous n'entendons jamais parler dans les médias.

Marseille est une ville pauvre, elle est même la plus pauvre des six plus grandes villes de France. L'Observatoire des inégalités comptabilise 210 000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sur près de 900 000 habitants.

Selon l'INSEE, plus d'un quart de la population marseillaise est pauvre. Cette pauvreté se concentre principalement sur les quartiers Nord. Dans la cité phocéenne, cinq arrondissements affichent un taux de pauvreté supérieur à 40%, dans le centre et au nord de la ville (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>). Aux portes des quartiers Nord, cet arrondissement de Marseille qui englobe Saint Mauron et la Belle de Mai est aussi l'un des plus pauvres d'Europe. Dans certains quartiers abandonnés, plus de sept habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Un triste record.

Quand Emmanuel Macron a "visité" la cité Bassens le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les habitants lui ont demandé des écoles et des emplois, en priorité.

Sur la première urgence, la mairie s'est engagée à rénover 174 des 470 écoles et à construire 30 nouveaux groupes scolaires dans les secteurs où les besoins sont les plus criants. Dans le domaine de l'éducation, Marseille bat encore de tristes records. C'est la ville de France qui compte le plus d'écoles en zone d'éducation prioritaire REP+ et REP. Selon les chiffres de l'Académie d'Aix-Marseille, 168 maternelles élémentaires et primaires sont en REP+, 35 en REP. 24 collèges sont en REP+ et 6 en REP. Donc c'est ici dans nos quartiers où les difficultés scolaires s'accumulent.

En ce qui concerne l'emploi, la situation est similaire, selon les données de l'INSEE, 16,9 % de la population active de Marseille est au chômage. Le taux grimpe à 31,5 % chez les 15-24 ans. Les personnes peu ou pas diplômées sont plus exposées à l'emploi précaire et au chômage, et donc à une situation d'instabilité et d'incertitude sur leur avenir professionnel.

D'autres difficultés contribuent au décrochage scolaire, notamment les 13 % d'enfants scolarisés en Rep et Rep+ qui arrivent à l'école le ventre vide et ne bénéficient pas de bonnes conditions pour leurs apprentissages, ainsi que les discriminations que nous subissons. Dans nos quartiers, le chômage est trois fois supérieur à la moyenne nationale.

D'une manière générale, les personnes les plus touchées par le chômage sont celles qui sont en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Les inégalités entre le Nord et le Sud s'illustrent aussi dans la différence d'offre dans les transports en commun. Les 875 553 habitants et habitantes ne disposent que d'une centaine de lignes de bus de la RTM, de deux lignes de métro et trois lignes de tramway pour se déplacer.

Pour celles et ceux qui habitent dans les cités des quartiers Nord, c'est pire. Pas de tram et le terminus Nord de la ligne 2 du métro, celle qui est livrée en décembre 2019 avec plus de cinq ans de retard, s'arrête à la station Gèze, dans le quartier des Arnavaux, bien loin du 16<sup>e</sup> arrondissement qui compte le seul cinéma : L'Alhambra.

La création de quatre lignes de tramways et de cinq lignes de bus à haut niveau de service, est attendue. Dans ces quartiers périphériques mal desservis et sans accès aux services publics, Marseille concentre de grands ensembles HLM anciens. Dans les immenses copropriétés à hautes tours très dégradées se combinent tous les maux : la pauvreté, le chômage, les difficultés d'éducation et la mainmise des trafiquants de drogue et même des trafics sur le tabac qui engendrent tous les assassinats.

L'année 2022 avait été particulièrement meurtrière, avec 32 victimes.

Dans le 1er arrondissement, la misère a viré au drame le 5 novembre 2018 quand un immeuble vétuste s'est effondré rue d'Aubagne. La mort de huit personnes et l'évacuation de centaines d'autres a brutalement mis en lumière l'ampleur de l'habitat insalubre dans les quartiers pauvres. 40 000 taudis soit 100 000 personnes concernées. Un parc immobilier délabré dans le centre-ville marseillais mais aussi dans des grands ensembles des quartiers Nord. Suite à l'effondrement des deux immeubles de Noailles, une vague d'arrêtés de péril imminent et d'évacuations a déferlé, partant de l'hypercentre ancien pour s'étendre ensuite aux secteurs paupérisés du 3e, 14e et 15e arrondissements.

Au problème d'insalubrités s'ajoute à Marseille le manque de logements sociaux. La deuxième ville de France compte un parc social de 77 588 logements, mais des milliers de familles marseillaises sont en attente d'un logement. 41 000 demandes déposées auprès des bailleurs sociaux restent sans réponse. Il faut en moyenne huit ans d'attente pour obtenir un logement.

Education prioritaire et décrochage scolaire, enclavement des quartiers, problème de logement, chômage etc...À tout cela s'ajoute l'insécurité et l'anarchie la plus totale, dont ils sont otages, et eux-mêmes stigmatisés alors qu'ils en sont les principales victimes.

## 1. La délinquance : quoi et comment

Le cercle familial des jeunes en situation de délinquance est marqué par une accumulation de précarités : non-insertion dans une activité professionnelle, absence de ressources liées à l'emploi, dettes, alcoolisme, violences familiales, conflits conjugaux, séparation, disputes continues, rejets parentaux, mal-logement, expliquent en grande partie la délinquance chez l'adolescent.

L'accumulation de ces difficultés sociales et familiales bouleversent son quotidien, il se retrouve désorienté et sans repères.

Ces conditions le fragilisent et le mettent à la merci des trafiquants qui savent cibler les personnes les plus vulnérables.

Une fois ces conditions réunies, il se retrouve en proie aux dealers qui exercent une emprise physique et mentale sur lui, et tiennent un discours d'enrôlement sur les plus jeunes.

Souvent le trafiquant joue un rôle de substitution de la famille, en lui donnant de l'argent, en lui payant des vêtements ainsi il répond à ses besoins.

Ils sont nombreux à penser qu'être dealer est un modèle de réussite, aveuglés par l'appât du gain et l'argent « facile », en apparence, car c'est loin d'être le cas.

Être dealer ça demande des sacrifices, car ils sont en permanence menacés sur les réseaux sociaux, ils sont contraints d'obéir à une hiérarchie qui les instrumentalise et les utilise en fonction de leurs stratégies commerciales et leurs besoins.

Les juges pour enfants disent qu'il est de plus en plus difficile de lutter contre ces trafics qui relèvent du Grand Banditisme, structurellement hiérarchisés comme une entreprise.

Qu'ils font face à des structures mafieuses, et que leurs outils ne sont pas opérants face à ces phénomènes. Nous avons également entendu parler certains magistrats de traite des êtres humains (une forme d'esclavage) qu'il est pratiquement impossible de combattre en l'état actuel des choses, et avec des moyens insuffisants.

C'est pour vous dire à quel point la situation est critique.

D'ailleurs la Police dresse les mêmes constats.

Imaginez donc la position et la souffrance d'un parent isolé confronté à ces organisations !

Il est dépassé par une situation qui lui échappe totalement.

Lors des réunions publiques auxquelles nous avons assisté, nous avons entendu leurs témoignages glaçants sur les assassinats de leurs enfants, victimes des guerres de territoires.

Les mères nous ont confié avoir désespérément tout tenté pour aider leurs gamins à sortir de la spirale des trafics, en vain.

Certaines d'entre-elles se retrouvent en grandes difficultés et en dépression car elles n'ont pas pu bénéficier ni de soutien psychologique, ni de soutien financier. Les familles se retrouvent livrées à elles-mêmes, totalement démunies. C'est pourquoi elles refusent de porter la responsabilité de ce chaos que même les pouvoirs publics ne parviennent pas à éradiquer.

Elles réclament Justice pour la mort de leurs enfants, ce que nous comprenons totalement.

Elles ont besoin de réponses que l'autorité judiciaire tarde à apporter.

Il faut savoir que les mineurs sont victimes et auteurs des infractions liées à la législation sur les trafics de stupéfiants et qu'ils restent et demeurent des « petites mains ».

Ils s'identifient aux valeurs délinquantes d'un groupe (reconnaissance, approbation, conformisme, influençabilité) que sont la marginalisation, la rébellion, l'anti-socialité.

Il est nécessaire de dépister précocement les signes causatifs de la délinquance, dans le comportement (absentéisme scolaire, conflits avec les tiers, isolement), dans les gestes (vols, agressions).

Leur persistance (fréquence, stabilité), l'aggravation (la montée de la violence) et leur diversification sont des indices qui soulèvent des inquiétudes. Ils se traduisent dans l'absentéisme scolaire fréquent (taux de déscolarisation de + 72% en une année), l'adolescent oisif, les troubles du comportement et la consommation de drogues et conduisent à emprunter le chemin de la délinquance.

Elle représente un moyen facile, accessible et rapide d'obtenir un statut, du pouvoir, de la reconnaissance, des biens qu'on ne peut s'offrir autrement.

Ces adolescents pensent à tort, que le narcotraffic va leur permettre d'accéder à une vie meilleure. Souvent influencés par les séries (Narcos), les réseaux sociaux, les influenceurs qui leur font miroiter la réussite par l'apparence et l'argent.

Ils constatent à raison, combien les salaires (SMIC) et le travail ne suffisent plus pour vivre dignement.

C'est la raison pour laquelle nous reprochons à certains politiques, de refuser d'offrir à ces jeunes, de réelles opportunités de s'en sortir.

## 2. Des trafics de stupéfiants aux trafics d'armes

Il est quasiment impossible d'obtenir des statistiques fiables sur le volume des jeunes concernés par les trafics.

A Marseille, 40% sont originaires des autres départements (Région parisienne, départements limitrophes) de l'étranger Belgique, Suisse, Algérie, Nigéria (MNA= Mineurs Non-Accompagnés), 60% sont originaires de Marseille.

Ils sont de plus en plus jeunes, dès 11/12 ans ils sont guetteurs, en majorité déscolarisés, souvent exclus de leurs familles.

Ils sont mineurs et risquent moins que des adultes devant la justice.

Ils sont exploités, travaillent de 10h du matin à minuit pour moins de 100 € par jour.

Ils n'épargnent pas l'argent qu'ils gagnent, ils le consomment, et il est faux de dire qu'ils subviennent aux besoins de leurs familles.

Ils restent démunis, et doivent recommencer chaque jour le même schéma.

Ils sont pris dans un piège, dont ils sont les premières victimes.

Leurs proches sont également menacés, ils subissent des séquestrations, des tortures, des blessures par armes à feu et couteaux.

Les menaces se déroulent aussi via les réseaux sociaux.

Les fusillades sur fond de trafic de stupéfiants se multiplient et les saisies d'armes de guerre (Kalachnikov) ont augmenté ces dernières années.

8027 armes ont été saisies en 2022, cela ne reflète pas réellement l'état du trafic d'armes qui est difficilement quantifiable.

La majorité de ces armes proviennent des Balkans et transitent par voie postale.

Les victimes collatérales de ces guerres de territoires sont en constante recrudescence.

Les populations qui vivent dans ces quartiers ne se sentent plus en sécurité.

Par manque flagrant de moyens, les autorités policières ne parviennent pas à remonter les filières, et peinent à maîtriser et vaincre ces trafics.

Les moyens de lutte ne sont pas à la hauteur des problèmes.

Le trafic est organisé comme une entreprise. Les trafiquants qui tiennent les réseaux provisionnent des indemnités de garde à vue et de déferrements, ils recrutent les petites mains (*jobbeurs*) en CDI, CDD et en Intérim sans contrat et sans protection.

Ils les logent en appartements Airbnb et à l'hôtel, dans le meilleur des cas.

Les jobbeurs se déplacent en VTC, mais leur situation reste complètement incertaine.

Ils ne sont pas épaulés, ni aidés pour s'extraire de cette condition d'exploitation. Ils sont menacés s'ils émettent l'envie d'arrêter. Ils subissent des chantages horribles, livrés à la merci des réseaux, leur vie est un enfer en réalité.

Il nous semble important d'exiger que des adolescents mineurs doivent pouvoir être protégés par l'Etat.

La procureure de Marseille craint « *qu'on ne vive encore ici une aggravation de la situation, avec un basculement comme ce que vivent certains pays d'Amérique du Sud, une « mexicanisation » des trafics.* »

Nous n'en doutons pas un seul instant, et le craignons aussi, surtout si les autorités publiques ne prennent toujours pas la mesure du problème.

D'ailleurs, et à notre grande surprise, des élus qui dénoncent cette situation, et extérieurs à notre département souhaitant rester anonymes nous ont contacté pour nous expliquer qu'ils subissent des menaces directes des trafiquants sur leur territoire.

Cela signifie qu'il y a lieu de s'inquiéter et que les autorités publiques se doivent d'agir rapidement et efficacement pour empêcher l'amplification de ces phénomènes.

### 3. Quelles solutions pour en sortir

La lutte contre les trafics de stupéfiants et d'armes doit s'attaquer à l'offre qui est exponentielle, dans une action de coordination entre les différents services administratifs de la justice, la Police, la gendarmerie, les douanes et les collectivités territoriales.

Les outils de prévention et de répression actuels ne suffisent pas à enrayer l'essor des trafics de drogue.

Le contexte est mondialisé, le crime organisé évolue rapidement et possède des moyens financiers colossaux, supérieurs à ceux des Etats qui luttent pour les éradiquer.

Seulement un container sur mille est contrôlé par les douanes à son entrée sur le Port Autonome de Marseille, c'est totalement dérisoire face à l'afflux de drogues et d'armes sur notre région.

Les ports européens sont de véritables portes d'entrée du trafic de drogue en Europe, des millions de tonnes de marchandises y transitent chaque année, les containers se comptent par millions, et c'est dans ces containers que se cachent la drogue et les armes, ajouté à cela, c'est tout un système de corruption bien ficelé qu'il faut démanteler.

Les travailleurs de ces services (douaniers, dockers etc...) sont approchés par les cartels qui usent de tous les moyens pour corrompre les agents par les menaces, notamment sur leurs familles, en les soudoyant, par l'appât du gain etc...

Comme pour les jeunes jobbeurs, une fois compromis par ce système, ils ne peuvent plus en sortir.

Il faut améliorer les conditions d'emploi, de salaires, et de sécurité de ces travailleurs, qui sont en première ligne sur le contrôle des flux des marchandises.

Redonner des moyens financiers et humains suffisants, à ces services pour intercepter les substances illicites et les armes.

Et travailler en étroite collaboration avec Interpol, situé à Lyon, qui sait comment et où intervenir.

Il est triste de constater que les Etats ayant fait le choix de déléguer la question de la sécurité, n'ont des solutions à apporter qu'à travers le privé pour combattre les organisations mafieuses.

Ceux qui n'ont pas pris en charge la question par un service public efficient sont enclins à mandater des sociétés d'inspections privées et de vérifications des flux commerciaux de différentes marchandises plus ou moins sensibles.

Certaines se retrouvent leaders mondiales de cette activité, ce qui nous fait poser la question de l'externalisation des services de sécurité et de l'objectif

des profits engrangés. La police étant un service public, l'objectif derrière ne serait-il pas à terme son délitement pour in fine, obtenir sa privatisation ?

*Le fonctionnement des systèmes d'inspection :*

Prenons l'exemple concret de la Jordanie, située en plein milieu d'une véritable poudrière propice aux trafics en tous genres.

Ce pays possède une frontière commune avec l'Arabie Saoudite et Israël avec l'accès à la Mer rouge sur le Port de Aqaba, Zone Franche, lieu qui occasionne énormément de corruption, notamment au sein des autorités douanières.

Le gouvernement met en place des solutions pour maintenir sous contrôle la Sécurité Nationale, mise en danger par sa proximité avec l'Irak et la Syrie, territoires où les enjeux de sécurité régionaux sont très fragiles, du fait des conflits internationaux qui font rage et qui favorisent les trafics.

La drogue qui circule en Jordanie est le captagon, amphétamine tirée d'un ancien médicament psychotrope et qui se trouve essentiellement au Moyen-Orient, consommée par la jeunesse dorée des pays du Golfe, pour 20 dollars la pilule.

Cette substance agit sur le plaisir et l'humeur et favorise notamment la vigilance et l'excitation, entre autres.

Elle diminue le besoin de sommeil, l'appétit et augmente l'énergie.

De ces faits, le pays a décidé de mettre en place des systèmes de « scanners », des rayons X plus précisément, qui permettent d'identifier le contenu d'un container.

Ceux en provenance de ces pays sont systématiquement scannés dans leur totalité.

Ces scanners sont d'une exactitude rigoureuse.

Les réglages permis par ces systèmes de contrôle, appelés Machine-learning et data analytics dont les algorithmes décrivent avec précision le type de drogue analysé par le système informatique, selon la luminosité et d'autres paramètres, l'endroit où elle se situe précisément dans le container etc...

Ces appareils sont des moyens de lutte très efficaces contre tous les trafics qui tentent de franchir les douanes.

Ensuite, les HS (harmonised systems) codifient les marchandises à l'intérieur du container pour se conformer aux déclarations de douanes, dans une déclaration d'importation.

Ces marchandises reçoivent l'autorisation d'entrée sur le territoire après paiement des taxes douanières et droits indirects internationaux.

Aussi, les containers qui ne font que passer la douane et destinés à l'étranger, sont scannés de la même manière. Ils sont scellés électroniquement et suivis par GPS.

Toute tentative d'ouverture du container est immédiatement signalée aux autorités, des patrouilles d'interception sont mobilisées pour intervenir rapidement.

Sur un camion-citerne, par exemple, ce système est installé sur toutes les trappes, tous les compartiments, tous les robinets et valves du camion.

Les scellés maitres sont installés dans la cabine du camion, et sur la remorque, pour éviter que les deux soient séparés.

Les scellés « esclaves » envoient l'état de la position du camion en permanence et l'état des cadenas, cela s'appelle des clôtures électroniques (G.O. Fencing en anglais).

Le conducteur ne doit pas dévier de la route pré-réglée par le système de sécurité, car tout va être mesuré.

Arrivé au port d'Aqaba le container est scanné de nouveau et vérifié par le système informatique, pour vérifier que tout correspond au premier scan.

Il est donc tout à fait envisageable d'adapter ces systèmes de sécurité à nos services de contrôles nationaux des marchandises.

Cela doit être rendu possible par des politiques publiques rationnelles et ciblées qui tiennent compte de tous ces facteurs.

Les moyens alloués doivent correspondre aux besoins de la lutte, car l'extrême mobilité des mafias à l'affût de nouveaux marchés rend illusoire l'espoir de faire baisser durablement l'offre.

Force est de constater que les milliards consacrés à cette lutte ont donné de modestes résultats. Ce constat d'échec ne signifie pas que les pouvoirs publics sont condamnés à ne rien faire, il faut plutôt redéfinir les objectifs, réorganiser les forces de sécurité, et recentrer les stratégies de lutte en fonction de l'organisation des trafics.

Ce qui se passe à Marseille est très médiatisé, mais cette violence et ces trafics contaminent le pays tout entier, c'est un fléau international qui ne cesse de progresser.

En outre, cette lutte ne peut pas s'envisager en dehors des politiques sociales, économiques et de santé publique.

Il est nécessaire d'accorder une large place à la santé et à la prévention chez les jeunes.

Ces sujets doivent être abordés très tôt à l'école, l'Education Nationale doit faire figure de proue dans cette mission, car c'est souvent à l'école que s'échangent les premiers « joints ».

Il doit y avoir une vigilance particulière au moment de la transition entre le primaire et le collège, car elle représente un moment crucial dans la vie d'un élève, et implique souvent de nouvelles interactions sociales et émotionnelles, un changement profond et une réorganisation du temps scolaire.

Les élèves doivent apprendre à gérer leurs devoirs, leurs horaires et leurs engagements. Lorsque la situation familiale est difficile, cela amplifie leurs difficultés. D'où le rôle primordial des enseignants pour les aider dans l'organisation de leur emploi du temps, pour les accompagner en leur proposant des conseils, un suivi, en lien avec les parents afin de prévenir les décrochages scolaires, et le sentiment d'exclusion.

Le chantier est colossal, l'inaction et la passivité des pouvoirs publics ont relégué ces quartiers en territoires d'exclusions.

Il faut mettre en place un programme sur mesure pour permettre de surmonter tous les obstacles, afin d'offrir des perspectives d'Avenir pérenne à nos quartiers.

Et bien évidemment cela passe par des politiques de la ville ambitieuses.

**Nous proposons des mesures (liste non exhaustives) qui nous paraissent indispensables pour améliorer les conditions de vie des habitants et habitantes, en espérant que les politiques puissent largement les encourager et les mettre à profit des quartiers populaires :**

***Pour ce qui concerne les trafics et leurs conséquences :***

- Créer un centre d'appels téléphonique (d'urgence) / numéro vert pour recueillir la parole de toutes les victimes de ces violences (des familles, des proches et des mineurs) ;
- Créer un lieu d'écoute, qui permet de s'exprimer, d'être informé sur ses droits (défenseur des droits) d'être orienté vers d'autres structures, pris en charge, protégé du danger, accompagnement administratif, prise en charge psychologique (cellule d'urgence médico-psychologique) ;
- Reloger en urgence les familles victimes ;
- Renforcer le statut des victimes avec la fin des dossiers classés sans suite ;

- Réintroduire une Police de Proximité après avoir sécurisé les lieux, car il y a un besoin de la présence policière pour redonner un sentiment de sécurité, et restaurer les relations de confiance entre la population et la police ;
- Comme d'autres associations l'ont sollicité, légiférer en faveur des droits des familles victimes (droit au relogement, aide psychologique, droit à l'information des familles des victimes etc...) ;
- Élaborer des lois en attaquant les donneurs d'ordre sur le volet financier ;
- Adapter les peines en fonction de l'âge de l'auteur de l'infraction, parce qu'on ne peut pas juger un enfant de 15 ans, comme un adulte de 30 ans. Le tout répressif ne fonctionne pas.
- Encourager tout ce qui recrée du lien, de la fraternité, de la solidarité, de l'entraide :
  - Proposer des actions à ces jeunes, après l'école (dès le primaire), pendant les vacances scolaires, occuper leurs temps d'activité (Centres sociaux, adaptation des horaires) ;
  - Faire intervenir des associations d'habitants, et associations locales pour proposer des campagnes de préventions ;
  - Proposer des modules de prévention dès l'école primaire au début du cycle 3 (CM1)
- Construire un processus d'insertion : déconstruire l'idée qu'être jobbeur c'est avoir un boulot ; déconstruire le discours d' enrôlement des jeunes envers les plus jeunes ;
- Cartographier les lieux d'écoute et d'aide à la parentalité existants ;
- Financer la réalisation d'un film pour l'utiliser dans un cadre de sensibilisation des familles et des scolaires ;
- Créer des campagnes visuelles avec des panneaux d'affichage dans la ville ;
- Renforcer les actions de prévention au sein de l'Education Nationale notamment par l'intervention planifiée d'un programme et d'ateliers en collaboration avec l'administration policière et judiciaire ;
- Généraliser les classes ouvertes après l'école pour des activités sportives et ludiques et aide aux devoirs ;

- Favoriser les nouveaux projets éducatifs, la mixité sociale, les échanges culturels, pédagogiques et constructifs entre établissements scolaires de tous les secteurs de la ville.
- Pour les jeunes en situation de délinquance, proposer des mesures éducatives adaptées avec un emploi du temps structuré, une reprise du parcours scolaire, des formations etc...
- Accompagner de façon individuelle à longs termes par des pairs positifs auprès des jeunes pour les guider dans leur parcours de désistance (Associations de mamans, de papas, cafés des parents, Associations et administrations de prise en charge de la délinquance juvénile qui accompagnent les jeunes en rupture avec la société comme l'Association ACAY, l'ADDAP13, le SPIP ...) ;
- Aider l'adolescent à exprimer sa frustration autrement que par la violence ;
- Restaurer la communication enfants/parents ;
- Aider à la mise en disponibilité des parents ;
- Favoriser la désistance en créant un cercle restauratif qui est un processus communautaire destiné à apporter du soutien aux personnes en conflit, dans le dialogue et la concertation.

Pour résoudre toutes ces difficultés, il faut se dire que c'est l'affaire de tous et toutes.

Les organisations associatives présentes sur le terrain doivent bénéficier de subventions suffisantes pour leur permettre d'accomplir leurs missions de manière efficace.

Les cours de sport collectifs, les actions inter-quartiers, le foot, la boxe, la danse, la musique, le chant, toutes les activités socio-culturelles et sportives doivent être encouragées et accessibles à tous et toutes.

Nous devons identifier les besoins, nous investir pour créer des passerelles, des liens, de la fraternité, de la proximité. Faire le relais, transmettre notre attention pour apaiser les tensions, apporter un soutien inconditionnel aux familles en difficulté.

Les personnes « référentes » du quartier, considérées comme légitimes aux yeux des habitants, doivent être épaulées pour s'impliquer auprès des jeunes. Faire le tour des quartiers, réunir tout le monde pour dialoguer, communiquer par des mots d'apaisements, dans l'encouragement et sans pression.

### **Favoriser la prévention plutôt que la répression :**

La France est le pays de L'Union Européenne qui compte en proportion le plus de consommateurs de stupéfiants. Le système de prohibition mis en place depuis plus de 50 ans est un des plus répressifs d'Europe, il a montré ses limites. Dans ce contexte insoluble, nous nous interrogeons sur l'éventualité d'une légalisation du cannabis sous contrôle, avec une période expérimentale pour évaluer ses effets sur le trafic afin de parvenir à l'éradiquer en grande partie.

Le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) a adopté un projet d'avis en ce sens, dans lequel il préconise toutes les conditions d'une légalisation encadrée. Ce projet mérite toute notre attention, et appelle les pouvoirs publics à repenser totalement la question du cannabis en ouvrant un large débat au sein de la société.

### **Le Rapport Borloo, une évaluation chiffrée et documentée :**

Pour finir, examinons le « rapport Borloo » de 2018, qu'Emmanuel Macron a balayé d'un revers de la main et a récusé en le jugeant non pertinent.

Pourtant ce rapport qu'il avait lui-même commandé, contient une bonne base de travail et de solutions, dont on pourrait largement s'inspirer pour changer la donne dans les quartiers populaires.

Il contient 19 programmes thématiques (Rénovation Urbaine, Education, Mobilité, Sécurité et Justice, Entreprises et emploi, Égalité et Mixité...) dont le lancement de « cités éducatives », mettant en réseau tous les acteurs et les lieux qui participent à l'éducation des enfants (centres sociaux, de loisirs, de santé ...) et le déploiement de 200 campus numériques, avec un investissement initial d'un milliard d'euros.

Dans un entretien au Monde, Jean-Louis Borloo, appelle les responsables publics et privés à s'engager avec force, estimant que « *moins on en a fait en matière de politique de la ville, plus on a annoncé de dispositifs, de chiffres et de politiques prioritaires. On a remplacé les moyens publics par les annonces publiques. Résultat, dans les quartiers, il y a moins de services publics, moins de crèches, moins d'équipements sportifs, moins de capacités financières des communes (30 % de moins), moins d'accès à la culture, moins de policiers,*

*des professeurs et des agents de police plus jeunes, qui coûtent donc moins cher... C'est un scandale absolu. »*

Les propositions de ce rapport avaient un coût de 48 milliards d'euros soit 1,6% du PIB annuel

Depuis 40 ans, une dizaine de plans banlieues ont été lancés par les gouvernements successifs, et autant d'échecs.

Il serait temps que les pouvoirs publics prennent les dispositions nécessaires pour mettre en place une politique stratégiquement efficace en la matière et un budget à la hauteur des enjeux socio-économiques et culturels, de la sécurité, de la santé et de l'Éducation.

Nous attendons un geste fort de la part des autorités publiques quelles qu'elles soient pour réussir le pari d'en finir définitivement avec les trafics.

Car nous savons qu'être jobbeur n'est pas une fatalité et que l'on peut en sortir grâce à des dispositifs ambitieux et courageux.

Nous resterons fermement engagés dans ce combat, pour l'avenir de nos quartiers, car nous estimons que la Justice et l'égalité de droits sont les socles des principes d'une République qui se veut équitable et universelle, comme le rappelle notre devise de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

## CONCLUSION

Le Collectif Trop Jeune pour Mourir et l'association Adelphi'Cité ont organisé une conférence de presse pour alerter sur la situation de plus en plus inquiétante dans les quartiers de Marseille et des Bouches du Rhône. Ce collectif a notamment présenté un rapport chiffré<sup>11</sup> montrant l'augmentation des assassinats dans différents territoires depuis 1950. Nous disons ensemble qu'il faut arrêter avec la politique de culpabilisation de la population, des familles et des jeunes en particulier. Nous mettons les responsabilités au niveau de l'État.

Nasser, un jeune membre du collectif du quartier de Bassens, a témoigné de son parcours difficile pour réaliser son rêve de devenir jockey professionnel, un rêve qui n'a malheureusement pas pu aboutir et témoignant du peu de perspectives qu'ont les jeunes issus des quartiers populaires ; les poussant lentement et irrémédiablement vers le trafic. Nous avons mis en lumière la pression exercée sur les jeunes pour rejoindre les réseaux de drogue, ainsi que la circulation des armes qui est de plus en plus importante dans les quartiers populaires, nourrissant les tensions et l'escalade de la violence entre bandes rivales.

Nous appelons solennellement à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour Marseille et les Bouches du Rhône afin d'évaluer l'action de l'État, d'auditionner les victimes, de questionner les collectivités et de mettre en place une politique globale pour en finir avec l'abandon de nos territoires qui crée la misère dans les quartiers et lutter contre les réseaux de drogue. Les membres du collectif ont également demandé aux députés et sénateurs de venir rencontrer les citoyennes et citoyens pour travailler ensemble sur des solutions concrètes, en participant à l'élaboration du contenu de la commission d'enquête parlementaire.

La situation nécessite l'implication de l'État et des collectivités territoriales pour mettre en place des moyens suffisants et enclencher les leviers nécessaires pour éliminer la misère et le vide dans les quartiers afin de détourner les jeunes des réseaux de drogue.

Le collectif appelle à une démarche transpartisane et non stigmatisante pour travailler ensemble sur des solutions concrètes et urgentes pour les quartiers de Marseille et sa région. L'avenir de tous les quartiers de France doit devenir une cause nationale.

---

<sup>11</sup> Annexe n°3 : fiche parlementaire du collectif « trop jeune pour mourir ».

## ANNEXES

### Annexe n°1 : Rapport du forum

# ***Compte-Rendu du 25 mars 2023***

# ***Forum Police Justice Jeunes***

- **Présentation** de l'événement, des structures qui organisent, des animateurs et des invité.e.s.
- **Présentation** par Katia, présidente d'Adelphicité des données froides du territoire.
- **Brise-glace** : 2 vérités et un mensonge sur chaque personne présente.
- **Présentation** des 4 thématiques de travail
- **Traitement des thématiques** par les groupes de travail
- **Restitution** de chaque groupe.

**Nombre de présent.e.s : 34 personnes.**

*Associations, collectifs, mouvements et citoyen.ne.s :*

Les Apprentis d'Auteuil, Campus Vénères et Solidaires, Citizens, le Collectif de la Maison blanche, Conscience, Impacts Jeunes, l'Institut Élémentaire, les Jeunes Insoumis.e.s, la Ligue des Droits de l'Homme, P.E.P.S, Police Entraide Prévention Suicide, le Syndicat de la magistrature, l'UNEF .

Les travailleurs et travailleuses présent.e.s : éducateur spécialisé, juge aux affaires familiales, juriste, policier, professeure et bien évidemment : les jeunes.

Merci à Radio 13 engagée d'avoir couvert cet évènement,

**Excusé.e.s** : Kamel Guemari, fondateur de l'Après M, Zoubida Meguenni, Conseillère municipale déléguée à la prévention des conduites à risque chez les jeunes et à la médiation sociale.

## 1) Présentation et constats

a) **Présentation de la fondation les Apprentis d'Auteuil** par Lydia Bagdadi qui accueille le forum en ses locaux.

b) **Présentation de Hachimia et Dalila**, membres fondatrices de l'association Adelphi'Cité, qui ont permis à ce projet de voir le jour.

c) **Données froides présentées par Katia Yakoubi**, présidente d'Adelphi'Cité :

*« [...] Marseille est une ville pauvre, elle est même **la plus pauvre des six plus grandes villes de France.***

*Marseille est **deux fois et demi plus grande que Paris** et l'**Observatoire des inégalités compte 210 000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté sur près de 900 000 habitants.***

*Selon **l'INSEE**, plus d'un quart de la population marseillaise est **pauvre.***

*À Marseille, la pauvreté se concentre principalement sur les quartiers Nord. Dans la cité phocéenne, **cinq arrondissements affichent un taux de pauvreté supérieur à 40%, dans le centre et au nord de la ville (1er, 2e, 3e, 14e, 15e).***

*Aux portes des quartiers Nord, cet arrondissement de Marseille qui englobe Saint Mauron et la Belle de Mai est aussi l'un des plus pauvres d'Europe.*

*Dans **certains quartiers abandonnés, plus de sept habitants sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Un triste record.***

*Quand Emmanuel Macron a "visit " la cit  de Bassens le 1er septembre 2021, les habitants lui ont demand  des  coles et des emplois. Voil  la priorit  des Habitants.*

*Sur la premi re urgence, la mairie s'est engag e   r nover 174 des 470  coles et   construire 30 nouveaux groupes scolaires dans les secteurs o  les besoins sont les plus criants.*

*Dans le domaine de l' ducation, Marseille bat encore de tristes records. C'est la ville de France qui compte le plus d' coles en zone d' ducation prioritaire REP+ et REP.*

*Selon les **chiffres de l'Acad mie d'Aix-Marseille**, 168 maternelles  l mentaires et primaires sont en REP+, 35 en REP. 24 coll ges sont en REP+ et 6 en REP.*

*Donc c'est ici dans nos quartiers ou les difficult s scolaires s'accumulent.*

*Au niveau de l'emploi, pareil,*

*Selon les **donn es de l'INSEE**, sur la ville, 16,9 % de la population active de Marseille est au ch mage. Le taux grimpe   31,5 % chez les 15-24 ans.*

*Ce sont les qualifications moindres du fait notamment des difficult s li es au d crochage scolaires: **13 % des enfants scolaris s***

***en Rep et Rep+ arrivent à l'école le ventre vide et ne bénéficient donc pas de bonnes conditions pour leurs apprentissages. Mais aussi liées aux discriminations que nous subissons expliquent aussi cela. Dans nos quartiers, le chômage est trois fois supérieur à la moyenne nationale.***

***À Marseille, l'inégalité entre le Nord et le Sud s'illustre aussi dans la différence d'offre dans les transports en commun. Une centaine de lignes de bus de la RTM, les 868 227 habitants ne disposent que de deux lignes de métro et trois lignes de tramway pour se déplacer.***

***Et pour ceux qui habitent dans les cités des quartiers Nord, c'est pire. Pas de tram et le terminus Nord de la ligne 2 du métro, celle qui est livrée en décembre 2019 avec plus de cinq ans de retard, s'arrête à la station Gèze, dans le quartier des Arnavaux, bien loin du 16e arrondissement qui compte le seul cinéma : L'Alhambra.***

***La création de quatre lignes de tramways et de cinq lignes de bus à haut niveau de service, est attendue.***

***Dans ces quartiers périphériques mal desservis et sans accès aux services publics, Marseille concentre de grands ensembles HLM anciens.***

***Dans les immenses copropriétés à hautes tours très dégradées se combinent tous les maux : la pauvreté, le chômage, les difficultés d'éducation et la main-mise des trafiquants de drogue et nous avons même des trafics sur le tabac et tous les assassinats autour de ces trafics.***

***L'année 2022 avait été particulièrement meurtrière dans la deuxième ville de France, avec 32 victimes.***

***Dans le 1er arrondissement, la misère a viré au drame le 5 novembre 2018 quand un immeuble vétuste s'est effondré à la rue d'Aubagne. La mort de huit personnes et l'évacuation de centaines d'autres a brutalement mis en lumière l'ampleur de l'habitat insalubre dans les quartiers pauvres.***

***40 000 taudis soit 100 000 personnes concernées.***

*Un parc immobilier délabré dans le centre-ville marseillais mais aussi dans des grands ensembles des quartiers Nord.*

*Suite à l'effondrement des deux immeubles de Noailles, une vague d'arrêts de péril imminent et d'évacuations a déferlé, partant de l'hypercentre ancien pour s'étendre ensuite aux secteurs paupérisés du 3e, 14e et 15e arrondissements.*

***Au problème de l'insalubrité s'ajoute à Marseille le manque de logements sociaux.***

***La deuxième ville de France compte un parc social de 77 588 logements, mais des milliers de familles marseillaises sont en attente d'un logement.***

***41 000 demandes déposées auprès des bailleurs sociaux sont sans réponse.***

***Il faut en moyenne huit ans d'attente pour obtenir un logement.***

*Education prioritaire et décrochage scolaire, enclavement des quartiers, problème de logement, chômage....*

*Et puis et puis... avec tout cela les habitants doivent aussi se coltiner l'insécurité dont ils sont eux-mêmes stigmatisés alors qu'ils en sont les victimes.*

*Nous nous sommes réunis autour de cet événement afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes pour que la police, la justice et les jeunes forment enfin un point de départ pour le progrès social, judiciaire et territorial de Marseille !*

*Nous sortirons de cette réunion avec un dossier que l'on aura nourri de notre intelligence collective et qu'on ira défendre partout car les solutions ne peuvent émaner que de nous !*

*Je nous souhaite une bonne réunion de travail ! »*

d) **Brise-glace** introduit par Lydia et tour de table.

e) **Présentation des 4 thématiques** qui sont traitées dans les groupes de travail.

**A/ Violences policières et contrôle au faciès**

**B/ Délinquance juvénile**

**C/ Relation, communication et proximité entre les jeunes et la police**

**D/ Equité territoriale de la justice**

## **2) Traitement des thématiques**

Questions orientées pour chacune des thématiques :

- Quel(s) constat(s) ?
- Quel(s) cause(s) ?
- Quel(s) facteur(s) aggravants ?
- Quelle(s) solution(s) ?
- Quelle(s) action(s) ?
- Quelle(s) ressource(s) ?

## **3) Restitution de chaque groupe**

## Violences policières :

<p><b>Constats</b></p>	<p>Contrôles au faciès importants et sentiment d'humiliation : cela affecte la liberté d'autrui, la vie personnelle et professionnelle.</p> <p>Les contrôles à la frontière sont toujours ciblés sur les mêmes types de personnes.</p> <p>La police est moins violente dans les quartiers favorisés.</p>
<p><b>Causes</b></p>	<p>L'usage de la force policière est non proportionnel aux actes.</p> <p>Il y a des policiers violents (consensus) mais on remarque aussi une violence en réaction. (En débat, la majorité de la salle affirme que la violence policière est devenue systémique) : dans les quartiers favorisés, on remarque moins de violences policières.</p> <p>La justice est laxiste envers les policiers.</p>

	<p>Les violences policières sont devenues systémiques, : le pouvoir aujourd'hui ne tient que par la police et la « blanchisserie ».</p>
<p><b>Facteurs aggravants</b></p>	<p>Le contrôle n'est plus un délit.</p> <p>L'inflation des délits : c'est rendre les actes délictueux. On crée des délits spécifiques à certain.e.s jeunes racisé.e.s</p> <p>La surenchère législative qui en découle.</p> <p>La politique du chiffre entraîne les augmentations des outrages.</p> <p>Non dénonciation de la police qui fait corps. Il y a une sorte d'omerta même si la dénonciation est possible (mais isole l'agent des autres).</p> <p>L'IGPN au sein de la police.</p> <p>Mépris de la parole de l'autre et échelle de valeurs.</p> <p>Le lexique banalisé : « ratonnade », « bougnoule » ...</p>

<p><b>Solutions</b></p>	<p>Distinguer les violences policières légitimes et illégitimes. (LDH)  Il faut reprendre le contrôle sur le corps policier.  Rétablir le récépissé de contrôle.</p>
<p><b>Actions</b></p>	<p>Formation plus longue et efficiente des policiers : 10 mois sont insuffisants.</p> <p>Identifier et sanctionner les policiers.</p> <p>Réformer l'IGPN</p> <p>Organiser des rencontres policier-jeunes pour créer du lien.</p> <p>Campagne de sensibilisation sur les droits qui ne sont pas forcément connus : tracts, vidéos et mettre à disposition.</p> <p>Clip de campagne proposé par un youtubeur dans la salle.</p> <p>La LDH est en train de créer une base de données sur les chiffres du contrôle au faciès et veut s'en servir pour dénoncer de façon objective. Elle souhaite que cet outil soit partagé.</p>

<b>Ressources</b>	Soutien politique Appui législatif
-------------------	---------------------------------------

## Délinquance juvénile :

<b>Constats</b>	La violence commence au collège : Âge critique : 13/14 ans, puberté  Instabilité émotionnelle et affective des adolescent.e.s : impulsivité qui entraîne des violences verbales et physiques.
<b>Causes</b>	Instabilités familiales : -père absent -violences intra-familiales  Désaffiliation scolaire
<b>Facteurs aggravants</b>	Rupture des liens sociaux : (avec des exclusions scolaires répétées par exemple).  Cumul des précarités socio-économiques.

	<p>Utilisation du lexique « délinquant » qui donne une identité à la personne et donc un état qui paraît permanent.</p>
<p><b>Solutions Et actions</b></p>	<p><i>PREVENIR AVANT TOUT :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réduire les effectifs dans la scolarité et augmenter les moyens alloués à l'école.</li>   <li>-Mieux former les enseignant.e.s à la difficulté scolaire et aux contextes socio-économique de leur environnement de travail.</li>   <li>-Permettre par l'école et les parents de reprendre la main sur les moyens de communication numériques : « usage vertueux ».</li>   <li>-Microstructures à tous les âges (ne pas laisser les adolescent.e.s entre eux et leur permettre d'être scolarisé.e.s dans des structures de petites tailles mais avec une hétérogénéité des classes d'âge (de la maternelle au lycée) et éviter la « bunkérisation » des collèges.</li>   <li>-Microstructures accessibles à tous les moments de l'année.</li> </ul>

-Valoriser les filières pros : accessibles pas seulement pour celles et ceux qui n'ont pas de « bonnes notes » dans les disciplines générales et valoriser les compétences de chacun.e.

-Donner des moyens ciblés : à partir de 13/14 ans, âge de vulnérabilité +++ (4<sup>e</sup>)

-Désenclaver les quartiers : augmenter les transports, permettre l'accès au sport, à la culture pour toutes et tous.

-Lutter contre l'ennui à l'intérieur des quartiers :

-en donnant l'envie de créer.

-augmenter et/ou restaurer les infrastructures de loisirs.

-Cibler la santé mentale :

-augmenter les moyens dans le secteur éducatif (personnels soignants, AESH, AVS...)

-créer une passerelle entre les soignants et le système judiciaire pour les jeunes en souffrance (addictologie => recherche de moyens pour obtenir la drogue => actes illégaux comme vente pour sa propre consommation)

*OFFRIR LA DESISTANCE :*

-Changer le lexique : « enfant, ado qui a commis des actes... » et non « *délinquant* »

-Rétablir la police de proximité

-Généraliser les plans de travail pluriéducatifs et maillage de toute la communauté éducative (même si cela existe déjà dans les textes, il faut des moyens supplémentaires): associations, écoles, police de proximité, éducateurs.

-Accompagner les familles à retrouver leur parentalité : mise en place d'un référent pour l'enfant/adolescent qui peut être aussi un tuteur ou un pair de sa communauté.

-Ouvrir les commissariats 24h/24 pour permettre le dépôt de plaintes et la prise en charge immédiate.

**Ressources**

Prise en compte des nouveaux travaux sur la désistance : le moyen de sortir de la délinquance par la PJJ

<p>La MJD (maison de la justice et du droit): il en existe plusieurs sur Marseille.</p>
---

<p>Le défenseur du droit.</p>
-------------------------------

<p>IGPN : plateforme de signalement avec réponse en 24-48h</p>
--

## Relation et proximité entre les jeunes et la police :

<b>Constats</b>	<p>Marseille est une grande ville pleine d'inégalités.</p> <p>Le rôle de la BAC dans le quartier : les relations sont difficiles avec eux.</p> <p>L'ordre de violence ne vient pas du policier lui-même : la hiérarchie ordonne et le policier exécute.</p>
<b>Causes</b>	<p>Choix politiques et économiques du pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Armement des policiers : en Colombie, les policiers ne sont pas armés, un sentiment de sécurité s'installe.</li> <li>-Proximité et maillage : au Japon par exemple, il y a un poste de police dans chaque coin de rue.</li> </ul> <p>Education civique pas assez traitées à l'école.</p> <p>Une question mise en débat : a -t-on vraiment besoin d'une police ? (Auto</p>

	gestion ? revenir à des modèles primitifs de société ?)
<b>Facteurs aggravants</b>	
<b>Solutions</b>	<p>Trouver des moyens en relation en s'inspirant des dynamiques de médiation. (Triangle de médiation : police, jeunes, structures de quartier).</p> <p>Le devoir de réserve est à questionner.</p> <p>Désarmement de la police dans certains quartiers (débat sur les quartiers à désarmer lorsqu'on est face à des armes lourdes par exemple).</p> <p>Changer la structure des quartiers : doit-on avoir des grandes tours ?</p> <p>Retour de la police de proximité.</p> <p>Rôle de l'école : éducation civique très tôt avec y associer les parents.</p> <p>Redorer la citoyenneté par le vote.</p>
<b>Actions</b>	Permettre des actions telles que des rencontres sportives au sein des quartiers populaires.

<b>Ressources</b>	

## Equité territoriale de la justice

<p><b>Constats</b></p>	<p>La justice rendue est différente de celle attendue qui peut générer des frustrations (se référer aux constats du groupe « violences policières »)</p>
<p><b>Causes</b></p>	<p>Justice attendue qui n'est pas répartie équitablement sur le territoire.</p>
<p><b>Facteurs aggravants</b></p>	<p>La décharge du service public sur les associations.</p> <p>L'utilisation du lexique de la justice, des médias et de la police ( cf. thème violences policières)</p>
<p><b>Solutions et actions</b></p>	<p>Ne plus demander aux associations de se substituer aux institutions.</p> <p>Rencontres comme celle de ce jour qui permettent de mieux connaître le métier et les contraintes ainsi que les difficultés de chacun.e des citoyen.ne.</p>

Organiser des événements dans les quartiers populaires pour l'élaboration de propositions de lois.

Restaurer la police de proximité.

Ajuster le lexique utilisé par les médias, police et justice pour apaiser les tensions.

Exemple : concours de « gardien de la paix » vs l'utilisation du vocabulaire « forces de l'ordre ».

Interdire l'utilisation du non-lieu et particulièrement la prescription :

☒ rouvrir les dossiers des homicides.

Instaurer des permanences juridiques avec tout le corps judiciaire idéalement dans les mairies de secteur et les planning familiaux (La mairie reste un endroit neutre et le planning familial reste un lieu de proximité)

Permettre le développement de cours de droit au collège.

	Réformer la police et le corps judiciaire et se battre pour que la PJ ne soit pas supprimée.
<b>Ressources</b>	

## Annexe n°2 : Compte-rendu de la réunion publique

Document de l'association Conscience.



Être Conscient-e c'est déjà agir !

Amine KESSACI  
Président de l'association Conscience  
11 chemin de Château Gombert  
13013 Marseille

Objet : PV Réunion publique du 15 avril 2023

Marseille, le 25 avril 2023

A l'ordre du jour :

- Constat de l'état des quartiers Nord de Marseille
- Proposition d'actions collectives
- Attente des politiques publiques

Message de bienvenue d'Amine Kessaci, président de l'association Conscience pour accueillir les adjoints de la Mairie, les différents représentants d'associations et membres de différents partis politiques et syndicats dont la police. Il faut une réponse collective pour avancer et répondre à l'urgence suite aux trop nombreuses fusillades qui se succèdent à un rythme effrayant dans tous les quartiers de Marseille. Ce n'est plus la seule question des quartiers Nord.

Michèle Rubirola, 1<sup>ere</sup> Adjointe à la Mairie dit à son tour quelques mots sur l'arrêt de l'engagement des membres de la Mairie dans des réunions publiques suite au drame de la rue de Tivoli mais il est important d'être là face aux drames des habitants. C'est aux institutions de mettre en place ce dont on va discuter ensemble. La Mairie n'est pas en campagne mais est bien là pour faire remonter les solutions pour un Marseille solidaire.

Katia Yakoubi présente l'ordre du jour au nom de l'association Adelphi'cité : « Qu'attend-on des politiques publiques ? ». Il y a une volonté de faire un forum des associations, aujourd'hui en la 2<sup>e</sup> phase de mobilisation car il faut le faire « ensemble ». Il y a des difficultés dans les banlieues, les villes alentours, à Paris... Les règlements de compte sont des assassinats et il ne faut plus aucun mort. C'est l'affaire de tout le monde. Katia procède à la lecture d'un texte (en annexe de ce compte-rendu) validé par les membres de l'association.

Amine reprend la parole pour la remercier et aborde le travail commun nécessaire de coordination et les liens entre les moyens de transport, l'éducation et le logement avec le problème de la drogue. Il faut sortir les jeunes des réseaux car nous avons atteint un niveau de violence qui ne peut pas être dépassé. Le terme d'action collective est repris. Beaucoup d'associations sont présentes (Melting Pot, un syndicat de la police, FO...) qui doivent travailler ensemble pour être dans une démarche de rassemblement. Nous attendons le retour de la police de proximité car elle avait une force de dissuasion dans les quartiers qu'il faut retrouver. Les centres sociaux doivent recevoir les moyens nécessaires à un fonctionnement efficace car ils n'ont même plus de papier ni de crayons alors qu'ils étaient en capacité d'organiser des voyages...

Nous passons ensuite au moment des témoignages et autres prises de parole.

Marion, responsable des quartiers populaires du PC des Bouches-du-Rhône, prend la parole. En décembre, ils ont fait un appel avec des propositions proches de celles de Conscience (police de proximité, jeunesse, aide aux familles...). La mobilisation des habitants, associations, partis politiques peuvent permettre de trouver des solutions. Il est important que les services publics réintègrent les quartiers pour un accès au droit (poste, écoles...) et pour un meilleur vivre ensemble. Il faut une police qui protège les habitants et les jeunes. Il y a besoin de moyens pour la justice et à l'international pour lutter contre les trafics de drogues et d'armes.

Témoignage d'une habitante des quartiers Nord qui dit qu'ils rencontrent les mêmes problèmes. Elle raconte que la veille, un garçon faisait une frise magnifique mais il s'est avéré que c'était seulement pour indiquer un lieu de vente. Le talent de ce garçon est gâché. L'intérêt général doit passer avant l'intérêt personnel (surtout en ce qui concerne les politiques). Le centre social du 11<sup>e</sup> a été détruit à cause de l'amiante. Elle a mis ses enfants dans le privé car elle a davantage confiance en cette institution que dans le collège de quartier où elle-même était élève.

Lilia COUSSAT, de l'association Familles du Monde, est engagée contre la précarité des personnes et habite Aubagne où elle rencontre les mêmes fléaux. Elle suggère des interventions dans les écoles pour sensibiliser les enfants déjà victimes des trafics et de la violence. Elle souhaite que les politiques et les associations travaillent main dans la main.

Alexandre PASTOR, président et fondateur de l'association Melting Pot et ancien directeur de centre social, veut créer un lien entre les institutions et les jeunes pour diminuer le taux d'abstention car il y a un manque de connaissance des institutions politiques. Les jeunes sont acteurs et auteurs de leur avenir, il faut donc un lien entre l'Education Nationale, les centres sociaux... Les réseaux se réinstallent vite et tout le travail des clubs et associations s'effondrent. Les jeunes peuvent prendre la parole très tôt dans les débats et proposer des idées. L'éducation est la base ! Il faut agir dans l'urgence face aux assassinats MAIS avec des actions sur le long terme du CP au lycée avec des personnes compétentes et bienveillantes pour les guider vers des métiers et échapper aux réseaux. Le désintérêt des jeunes est face aux hommes politiques, pas à la politique. Un directeur de centre social n'a plus le temps d'agir sur le terrain s'il répond à toutes les attentes administratives. Certains quartiers ne sont plus en QPV, il faut donc revoir les critères de la ville. Il manque vraiment de l'accompagnement préventif sur le long terme. Il y a trop de turn-over car la pression est trop forte sur des postes clés.

Intervention d'un monsieur qui entend les mêmes constatations depuis 25 ans. Il faut faire une enquête sur les résultats réels de l'impact des centres sociaux sur les quartiers car seuls 2 à 3% des enfants sont concernés sur l'ensemble des jeunes. Les habitants n'ont pas la parole lors des réunions publiques. A la cité de la Paternelle, les gens vivent dans la peur et ont besoin des policiers. Les moyens financiers y sont, il faut aller les chercher et mieux les répartir.

Charles de l'ANC reprend le faire ensemble et rappelle la manifestation du 1<sup>er</sup> juin avec une situation qui s'est encore dégradée depuis. La lutte est à faire ensemble contre cette société que les politiciens construisent.

Nicolas, de la Ligue des Droits de l'Homme, est content d'avoir été invité. Ils sont là en soutien pour l'égalité des droits. Ce sont des symptômes d'une ségrégation sociale et la drogue est un problème de santé publique alors que les réseaux touchent le pénal. Les réseaux touchent à l'économie des quartiers et l'économie nationale par exemple avec les loyers qui sont réglés avec l'argent de la drogue. Il faut du travail et de la réinsertion. La ligue est inquiète de l'engrenage des difficultés de la police à résoudre les crises et ne voit que de la répression. Il y a une situation de dérapage de certains policiers à cause de ces difficultés. La question politique est de distinguer les actes légaux et illégaux entre les choses nouvelles proposées par certains et les autres répétées depuis 50 ans.

Mireille CHEZAS, représentante du PC dans le 15<sup>e</sup>, va souvent discuter dans les cités populaires. Le constat est que les gens ne savent plus comment faire pour sortir de ces situations. Il était prévu de recoudre cette partie de la ville aux autres avec de meilleurs transports pour améliorer le quotidien des gens qui travaillent ou pas. On en est à plus de 2500 pétitions dans les quartiers nord pour obtenir un métro et un tram, la mairie de secteur a été vue. Il faut tenir bon sur ces sujets structureaux de la ville.

Sabrina, du 11<sup>e</sup>, a grandi à Félix Pyat. Beaucoup veulent déménager de cette ville qui est à feu et à sang. Il y a un problème avec l'Education Nationale qui renvoie les élèves pendant 8 jours et qui sont livrés à la rue.

Eric de la FOC (Association Force Ouvrière des Consommateurs) parle de l'argent du logement social géré par la Banque. L'argent pourrait être investi dans la sécurisation des quartiers.

Nora, redevable envers Amine, a assisté à des cinquantaines de réunions de ce type. Elle parle de tous les enfants des quartiers qui ont vécu le drame des homicides. Elle a perdu son fils il y a 3 ans et s'est sentie complètement délaissée jusqu'à sa rencontre avec Amine. Elle a pu trouver un petit logement et dormir pour la 1<sup>ere</sup> fois la veille depuis 3 ans car elle vivait dans la rue. Monsieur le Préfet l'avait reçue ainsi que d'autres associations. Elle a demandé de l'aide pendant 12 ans avant les événements dramatiques pour anticiper. Ses enfants n'ont plus de vie. Le transport est fourni pour les amener à l'école. Ils n'ont pas d'amis. Les professeurs sont au courant de la situation. Ces jumeaux de 11 ans sont sujets à la phobie scolaire suite au traumatisme et à cause de leur absentéisme, il y a eu un signalement auprès du juge des enfants. Aucune solution d'ordre psychologique, des éducateurs ou de la justice ne leur a été offerte.

Naïma est née à la Paternelle et a grandi à la Visitation et veut du concret. Au retour du réveillon du 24 décembre 2022, un enfant qu'elle considérait comme son fils s'est fait tirer dessus devant elle. Elle est traumatisée depuis ce jour, rend son fils de 21 ans fou à force de l'appeler pour savoir s'il va bien (il en a déménagé), elle panique dès qu'une voiture fait du bruit, ne se rend plus dans les cités pour voir sa famille et suis un traitement d'anti-anxiolytiques. C'était la 1<sup>e</sup> fois que la presse parlait d'un enfant calme et sans problème tué. Elle habite à Saint Barthélémy et veut être sûre qu'il n'y aura plus d'homicide. Elle dit que les réseaux ne paient pas les loyers. On condamne les petits leaders mais pas les dirigeants qui vivent à Dubaï. Elle est agent territoriale au Lycée Diderot et impliquée dans les conseils d'administration. Elle propose que les renvois d'élèves se transforment en stage pendant les vacances. Quoi faire pour que ce soir, il n'y ait pas de règlement de compte ? Les CRS quittent les cités à 19h quand les fantômes de la nuit sortent.

Eddy, délégué syndicaliste policier, explique qu'il y a une implantation des narcotrafiquants dans les quartiers sud mais aussi dans des villes comme Dijon car on les a laissés faire. Il faut plus de vigilance pour éviter ces implantations. Ils essayent de les juguler pour arrêter leur propagation. L'éducation reste une réponse structurelle. On ne peut pas mettre des flics à tous les coins 24h sur 24.

Voir autre chose, les sortir des quartiers aident à désenclaver les quartiers. Ils ont affaire aux têtes de réseau au Moyen-Orient, il faut demander des comptes aux états voyous car sans matériel, il n'y a pas de vente. Il faut une réponse macro ! Il y a des moyens : 300 renforts de fonctionnaires de police, mais ça reste insuffisant. Il y a plus de policiers en fonction dans le 19<sup>e</sup> arrondissement que dans tous les quartiers nord de Marseille. Ils sont les derniers intervenants à entrer dans les quartiers délaissés par les médecins, les éducateurs...

Alexandra, présidente et fondatrice de l'association Espoir de Lukasz, a écrit un mémoire pour un projet territorial mental qui a nécessité 5 ans de travail. Il y a une défaillance dans la prise en charge psychologique d'enfants et adolescents avec une discrimination et une inégalité dans l'accès aux soins qui est une vraie mise en danger. Il y a un problème avec l'Education Nationale qui renvoie les enfants en difficulté. Il faut créer des écoles spécialisées pour eux. Certains policiers formidables aident à ramener les enfants en crise ou en manque. Ils sont souvent hyperactifs mais sans traitement adéquat.

Abbassaya du 13<sup>e</sup> habite au Petit Séminaire, a des membres de sa famille malades. La mairie leur a proposé un appartement en rez-de-chaussée mais l'a repris au bout d'une semaine car a reçu une enveloppe (clientélisme).

Interruption de l'adjointe au maire du 13/14 pour demander des détails.

Abbassaya aborde alors le problème de logement de sa fille qui va se marier et va rester habiter à la maison car il y a un manque de logement. Son fils était dans les réseaux et elle allait l'y chercher et a fini par l'en sortir.

L'adjointe au maire du 13/14 explique que tous les cas ne sont pas prioritaires.

Un intervenant dit que le logement est un droit, pas une question et que le clientélisme est un fléau.

Amine dit que tout le monde doit être logé. Il a travaillé sur une Charte du logement pour les familles endeuillées qui doivent être prioritaires. Il remercie les adjoints de la Mairie qui sont venus face aux habitants.

Karim, adjoint de la Mairie à la sécurité et au sport dans le 13/14 explique que c'est suite à une fuite de gaz, un squat évacué par arrosage que la destruction du Petit Séminaire a eu lieu pour éviter un autre drame. Des concertations sont faites auxquelles il faut répondre.

Intervention de Lilia COUSSAT : la Mairie doit donner un retour.

Alexandre BROCHAT, président de l'association « 13 droit des femmes » et membre du PCF pour l'égalité homme/femme dans les quartiers de la Busserine. Pour faire entendre la parole des femmes, il faut faire des ateliers, s'appuyer sur les femmes qui ont des solutions à proposer, elles tiennent un rôle très important. Elles ont le droit de vivre en paix et en sécurité sur le sol français. On ne peut plus rentrer dans son immeuble ! Il faut réinvestir les espaces publics pour empêcher les dealers de s'installer.

Ababou, influenceur sur les réseaux sociaux depuis 2015. Il aime faire rire, mais actuellement, quand il va sur les réseaux, il ne voit que le business que c'est devenu (drogues, faux-papiers, faux pass sanitaire...) C'est une aberration pour se faire connaître aujourd'hui de manière humoristique. C'est aussi un moyen pour parler d'écologie. Les jeunes écoutent plus les rappeurs que les parents.

Soraya « Tata WouaWoua » éducatrice. Cette ville la dégoûte. Elle a dormi à Félix Pyat la veille. Elle s'est battue pour les quartiers mais c'est l'anarchie à Marseille. Elle s'adresse à Darmanin. Il faut travailler avec les élus et ça fonctionne pour le relogement. Il y a un fonctionnement différent à Salon-de-Provence, à Aix... Où va l'argent des Marseillais, leurs charges ? Des familles sont menacées de mort.

Marie-Jo, élue du 2/3 et agent des douanes au port à la retraite. Elle s'occupe du logement, de la sécurité et du port. Elle est catastrophée par rapport au trafic d'armes. Les causes viennent du désengagement de l'état. On favorise le blanchiment d'argent, les trafics de drogue et de cocaïne. Il n'y a plus les moyens de faire des contrôles efficaces, les services publics sont désertés. Il leur faut des moyens ainsi qu'aux associations et à l'Education Nationale. Il faut réunir toutes les institutions et les associations.

Dalila de l'association Adelphi'cité a perdu un frère en 1996. Il faut travailler ensemble pour avoir plus de poids. L'association a contacté Angela Davis, une militante américaine, pour qu'elle vienne à Marseille. Elle veut faire un appel dans tous les quartiers et villes et nous lit un communiqué non encore publiable. Il faut mettre en place des mesures pour nos enfants pour instaurer un cadre républicain et serein. C'est d'un plan Marshall pour nos quartiers dont nous avons besoin.

Association Place Publique avec Paul, référent jeune dans les Bouches-du-Rhône et d'autres membres. Ils sont prêts à s'engager auprès de Conscience pour tous les rassemblements à venir. Rappel des fusillades de cette semaine avec ses amis touchés. Il y a des morts toutes les semaines, toujours les mêmes problèmes et ils ne sont pas écoutés. Que fait l'État ?

Hachimia de Adelphi'cité et créatrice de l'Institut Élémentaire. Il y a beaucoup de débats et de réunions mais rien ne change. On nous prend pour des imbéciles. Qu'est-ce qui empêche l'État d'intervenir réellement ? La jeunesse est gâchée.

Il y a une récupération politique (de la part de la Droite). Délinquance, règlements de compte, c'est violent mais ce sont les conséquences de la réalité marseillaise. La police ne sert à rien, il faut de l'action sociale, pas de la répression.

Sonia, présidente de l'association « Vivre l'autisme » : Elle a été victime de règlement de compte. Certains enfants sont traumatisés d'assister à ces règlements de compte. Il y a des différences entre les écoles des différents arrondissements. Quand le gouvernement a décidé quelque chose, il décide.

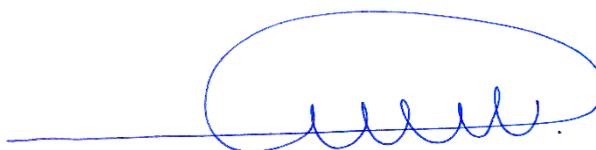
Un collectif se crée pour le 6 mai. Il y a des réunions dans les locaux des Droits de l'Homme sur les violences policières, le contrôle au faciès, la délinquance, les moyens judiciaires...)

L'adjoint de la mairie dit qu'il est important de se concerter plus souvent et de créer des événements entre les policiers et les jeunes des réseaux pour recréer du lien entre eux.

20 mai : Nouvelle réunion de concertation dans les locaux de Conscience à 10h00.

Manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

Le Président,



Amine KESSACI

Annexe :

## Adelphi'cite

### 15/04 – Réunion publique

---

Bonjour, Katia Yakoubi pour Adelphi' cité.

Nous ne pouvons plus nous taire et laisser la peur et la fatalité faire de nos vies un enfer. **Les pouvoirs publics ont le devoir de restaurer la paix et la confiance dans nos quartiers.** Il s'agit de mettre en place des mesures phares efficaces pour enrayer les violences et la précarité. Cela ne peut être rendu possible que dans la concertation la plus large possible et la prévention à long terme et de manière pérenne. Agir dans la co-construction, en évitant toute

forme de stigmatisation et de mépris des uns et des autres. Ces sujets nous concernent toutes et tous et c'est ensemble que nous devons les porter.

Les solutions que nous défendons se trouvent dans les mesures de prévention qui sont nombreuses et qui doivent **ouvrir la voie vers la désistance** soit tout ce qui amène un homme, une femme à quitter la voie de la délinquance. Sans surprise, selon des recherches scientifiques, avoir un emploi, un logement et des liens sociaux forts favorisent l'insertion et la réinsertion.

Nous dans le cadre de notre association, nous prôtons des mesures urgentes de sûreté bien évidemment et des mesures éducatives et sociales. La sécurité publique nous la voulons sur la base du triptyque « prévention, dissuasion, sanction ». La restauration de la police de proximité voilà un exemple concret. **Le rôle social** de la police de proximité participe de l'établissement de la **légitimité de l'action policière** sur un territoire. Il nous faut **abattre le mur de la méfiance réciproque** entre police et population afin d'améliorer le rapport qu'entretiennent les policiers·es avec leur profession (contre le stress, la dépression, le sentiment de rejet des citoyen·nes) et le quotidien de la population (créer un sentiment de sécurité, de confiance ..).

Il faut agir en cohérence et en collaboration avec toutes les instances policières, judiciaires, sociales et politiques qui doivent coopérer et coordonner leurs efforts de prévention en bonne intelligence et en fonction des réalités de terrain.

Les grands discours et la répression pure et dure n'ont démontré aucune efficacité jusqu'à présent pour enrayer ces difficultés bien au contraire. Aujourd'hui est venu le temps de changer notre fusil d'épaule et de prendre toute la mesure du problème. Ce ne sont pas des mesurette que nous attendons des pouvoirs publics, nous attendons des actes responsables.

Pour finir, nous disons que rien ne peut se penser sans faire appel à une refondation de l'École, à l'éradication de la misère et du chômage, à la réduction des inégalités socio-économiques, à la fin de l'impunité dont profitent ceux qui s'estiment au-dessus de la loi,

à l'accès égalitaire aux services publics ou encore à une généralisation de la sécurité sociale.

Cette problématique doit être traitée de façon globale et coordonnée avec tous les acteurs de la société.

Nous devons en faire une **cause nationale** pour l'intérêt général.

Je pense à ces jeunes, à ces familles endeuillées pour qui l'avenir n'est que chimère et vide de sens. Il est plus que temps de dire stop et c'est dans ce cadre qu'Adelphi'cité et les associations présentes proposent la signature d'une tribune qui se veut faire l'écho national de notre combat en commun mais aussi l'écriture d'un rapport commun partagé et coordonné avec la LDH, pour faire connaître nos solutions au plus grand nombre. Nous sommes force de propositions, nous demandons à être reçu par le Président de la République afin qu'il puisse avec les institutions concernées mettre concrètement en place les solutions que nous défendons.

Merci de votre écoute.

## Annexe n°3 : Fiche parlementaire

Document du Collectif Trop jeune pur Mourir



# **TROP JEUNE POUR MOURIR**

---

## **DÉPOSEZ LES ARMES**

Cette démarche qui la nôtre est inédite.

***Depuis plus de 10 ans d'alertes des habitants, c'est pour la première fois que des parlementaires ouvrent un dialogue officiellement.***

**Une commission d'enquête ou la mission d'information parlementaire,** permettra la réalisation d'une véritable analyse de la situation.

Elargir par une lecture complexe de la situation, mais nécessaire, la recherche de solutions sûres

**Les points suivants pourraient être une première base d'étude.**

1. La facile circulation des armes dans nos quartiers
2. L'action de l'état ?
3. L'assistance, aux familles victimes de ces règlements de comptes
4. Les cellules pour des suivis psychologiques
5. Quels sont les moyens alloués pour la reconquête de nos territoires, de nos villes, de Marseille et de nos quartiers ?
6. Quant est-il de la prise en charge des jeunes mineurs et jeunes majeurs ? cibles fragiles pour le fonctionnement des réseaux de drogues.
7. Le Nomadisme des enfants, mains d'œuvre facilement captable et contrainte au marché et aux lieux de deals.
8. Quels aides et suivis pour les familles de ces mêmes enfants ?
9. Les familles monoparentales une relation de cause à effet ?
10. Qu'apportent les mutations via l'agence de rénovation urbaine ?
11. Où est la place du droit commun et des collectivités territoriales ?

***La liste n'est pas exhaustive tant la situation mérite une attention particulière et Urgente.***



## **TROP JEUNE POUR MOURIR DÉPOSEZ LES ARMES**

### La situation en quelques chiffres

#### Nombre d'habitants à Marseille

Age	2019	%
Ensemble	870 731	100,0
0 à 14 ans	159 120	18,3
15 à 29 ans	167 847	19,3
30 à 44 ans	167 286	19,2
45 à 59 ans	162 675	18,7
60 à 74 ans	129 855	14,9
75 ans ou plus	83 948	9,6

#### Composition des familles

	2019	%
Ensemble	222 424	100,0
Couples avec enfant(s)	87 429	39,3
Familles monoparentales	54 757	24,6
Hommes seuls avec enfant(s)	8 016	3,6
Femmes seules avec enfant(s)	46 740	21,0
Couples sans enfant	80 239	36,1

moyen : 40 ans

#### Répartition sur les 13, 14, 15,16 arrondissements

	13 <sup>ème</sup>	%	14 <sup>ème</sup>	%	15 <sup>ème</sup>	%	16 <sup>ème</sup>	%
Ensemble	91 358	100,0	61702	100,0	77 243	100,0	16 002	100,0
0 à 14 ans	18 503	20,3	14 967	24,3	19 106	24,7	3 223	20,1
15 à 29 ans	18 013	19,7	12 217	19,8	14 972	19,4	2 701	16,9
30 à 44 ans	16 296	17,8	12 119	19,6	15 166	19,6	2 873	18,0
45 à 59 ans	17 446	19,1	10 726	17,4	13 235	17,1	3 327	20,8
60 à 74 ans	13 330	14,6	7 347	11,9	9 573	12,4	2 343	14,6
75 ans ou plus	7 770	8,5	4 326	7,0	5 191	6,7	1 536	9,6

Plus de 60% ont – de 40 ans dans nos quartiers

40% ont moins de 30 ans

Le taux de pauvreté à Marseille atteint 26% de la population

Ce taux atteint 40% chez les locataires de nos cités.

73% des ménages marseillais sont éligibles au logement social.

Même si Marseille respecte le quota de 20% de logements sociaux, les disparités sont fortes sur nos territoires.

Le 15e arrondissement en compte 45%, 36 % pour le 14<sup>ème</sup> et 32 % pour le 13ème

Taux chômage à l'échelle de la ville est : 9.6%

Il atteint près 30% dans les quartiers Nords.

## CHIFFRES CLÉS

## LA SITUATION DU LOGEMENT À MARSEILLE

### DES DÉSÉQUILIBRES GÉOGRAPHIQUES MARQUÉS

#### Taux de pauvreté



Source : INSEE, RP 2019 exploitations principales

#### Statuts d'occupation



Source : INSEE, RP 2019 exploitations principales



## **TROP JEUNE POUR MOURIR**

### **DÉPOSEZ LES ARMES**

**Nombre d'assassinat à Marseille et ses environs,**

Ville	Nombre de Tué(s) Depuis 1950
Marseille 14 <sup>e</sup> arrondissement	85
Marseille 15 <sup>e</sup> arrondissement	67
Marseille 13 <sup>e</sup> arrondissement	51
Marseille 3 <sup>e</sup> arrondissement	32
Marseille 11 <sup>e</sup> arrondissement	13
Aix-en-Provence	12
Marseille 1 <sup>er</sup> arrondissement	12
Les Pennes-Mirabeau	11
Marseille 9 <sup>e</sup> arrondissement	9
Marseille 12 <sup>e</sup> arrondissement	7
Marseille 16 <sup>e</sup> arrondissement	7
Port-de-Bouc	7
Marseille 2 <sup>e</sup> arrondissement	6
Marseille 4 <sup>e</sup> arrondissement	6
Marseille 10 <sup>e</sup> arrondissement	6
Salon-de-Provence	6
Vitrolles	6
Aubagne	5
Martigues	5
Septèmes-les-Vallons	5
Gignac-la-Nerthe	4
Marignane	4
<b>Total</b>	<b>366</b>

**Répartition des victimes ces 11 dernières années**

Année	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec	Total
<b>2023</b>	2	4	5	6									<b>17</b>
<b>2022</b>	4	4	2	-	4	5	3	2	4	5	-	4	<b>37</b>
<b>2021</b>	2	4	-	4	1	5	8	6	7	1	1	-	<b>39</b>
<b>2020</b>	1	2	3	-	2	2	2	1	1	4	1	2	<b>21</b>
<b>2019</b>	1	1	3	1	1	-	3	3	1	2	1	2	<b>19</b>
<b>2018</b>	4	3	2	3	2	3	-	1	6	1	3	2	<b>35</b>
<b>2017</b>	-	5	2	-	-	1	-	1	3	1	1	2	<b>16</b>
<b>2016</b>	3	3	2	4	2	3	-	7	4	2	2	2	<b>34</b>
<b>2015</b>	1	1	2	6	2	2	-	1	1	3	2	-	<b>21</b>
<b>2014</b>	4	-	2	3	1	1	3	1	-	1	1	-	<b>17</b>
<b>2013</b>	1	1	4	-	2	4	2	1	2	-	-	2	<b>19</b>
<b>2012</b>	-	1	5	4	4	1	1	2	-	1	3	-	<b>22</b>
<b>Total</b>													<b>297</b>

**Depuis 11ans il y a eu 297 victimes d'assassinats soit 87 % du nombre total depuis 1960**

**235 dans les 3<sup>ème</sup> 13<sup>ème</sup> 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> Arrondissements de Marseille (nos territoires) soit 64 %**

**En 15 ans on constate que les victimes sont de plus en plus jeunes**

**Parmi les 17 décès de cette année, la majorité des victimes ont entre 17 et 30 ans, « il n'y a pas de profil type ». même si ces derniers temps, ce sont des victimes très jeunes : un jeune de 14 ans et une adolescente de 17 ans sont décédés et un enfant de 8 ans a été blessé**

- Le 24 avril 2023, vers 22h30, une fusillade éclate dans un snack à proximité de la cité de la Busserine, dans le [14e arrondissement de Marseille](#). Un homme âgé de 63 ans est abattu tandis qu'un autre est blessé<sup>6</sup>.
- Le 23 avril 2023, vers 22h, un homme âgé de 19 ans est tué par balles, cité du Mail, dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>7</sup>.
- Le 13 avril 2023, vers 1h, une fusillade éclate rue Caussemille, dans le quartier de la [Belle de Mai](#), dans le [3e arrondissement de Marseille](#). Trois hommes âgés de 21 à 27 ans sont visés par des tirs de [kalachnikov](#). Grièvement blessé, le plus âgé d'entre eux succombe à ses blessures<sup>8</sup>.
- Le 3 avril 2023, vers 1h, une fusillade éclate rue Vincent-Leblanc, dans le quartier de [la Joliette](#), dans le [2e arrondissement de Marseille](#). Un adolescent de 16 ans est abattu tandis que 2 autres âgés de 14 à 16 ans sont grièvement blessés<sup>9</sup>.
- Le 2 avril 2023, vers 22h30, une fusillade éclate cité du Castellas, dans le [15e arrondissement de Marseille](#), 3 hommes sont visés par balles, deux d'entre eux âgés de 21 et 23 ans sont abattus. Une seconde fusillade éclate peu après dans le quartier des [Aygaldes](#), blessant 5 hommes par balles<sup>10</sup>.
- Le 27 mars 2023, vers 23h, un homme âgé de 20 ans est abattu de plusieurs tirs de 9mm, dans la cité de la Paternelle, dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>11,12</sup>.
- Le 23 mars 2023, vers minuit, un homme âgé de 21 ans est abattu de plusieurs tirs de 9mm, dans le quartier de [la Villette](#), dans le [3e arrondissement de Marseille](#)<sup>13</sup>.
- Le 17 mars 2023, vers 19h45, un homme âgé de 22 ans est abattu et un autre est grièvement blessé à la [kalachnikov](#), à proximité de la cité de la Maurelette, dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>14</sup>.
- Le 13 mars 2023, vers 00h20, le corps d'un homme est retrouvé dans le coffre d'une voiture incendiée à la Busserine dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>15</sup>.
- Le 8 mars 2023, vers 00h40, un homme âgé de 30 ans est tué par balles à proximité de la cité [Frais-Vallon](#) dans le [13e arrondissement de Marseille](#)<sup>16</sup>.
- Le 24 février 2023, vers 18h30, un homme âgé de 40 ans est tué par balles, cité de la Paternelle, dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>17</sup>.
- Le 18 février 2023, vers 1h30, un homme âgé de 28 ans est abattu à la [kalachnikov](#), dans le quartier de [la Capelette](#), dans le [10e arrondissement de Marseille](#)<sup>18</sup>.
- Le 16 février 2023, vers 14h45, un homme âgé de 20 ans est tué par balles, cité des Micocouliers, dans le [14e arrondissement de Marseille](#)<sup>19</sup>.
- Le 15 février 2023, vers 1h40, un homme âgé de 17 ans, connu des services de police, est lynché par une trentaine de personnes dans la cité de la Paternelle, dans le [14e arrondissement de Marseille](#). Il décède de ses blessures quelques heures plus tard<sup>20,21</sup>.
- Le 22 janvier 2023, vers 23h, un homme âgé de 25 ans est abattu d'une balle dans la tête, dans le quartier de la [Belle de Mai](#), dans le [3e arrondissement de Marseille](#)<sup>22</sup>.
- Le 19 janvier 2023, vers 23h55, une fusillade éclate dans un local associatif de la [cité Consolat](#), dans le [15e arrondissement de Marseille](#). Un homme âgé de 45 ans est tué et deux autres personnes sont blessées par des tirs de [kalachnikov](#)<sup>23</sup>.



## **TROP JEUNE POUR MOURIR**

### **DÉPOSEZ LES ARMES**

#### **Le mots des Membres**

***Dr Noé Jedwab Médecin Psychiatre Marseille St Marthe, 14<sup>ème</sup> arrondissement***

Je me joins au mouvement initié par différents citoyens de notre ville, de la ville où je suis né et où j'exerce mon métier de psychiatre, principalement

Identifier, apprécier et anticiper la progression des processus de violence dans nos quartiers et élaborer à fortiori des stratégies de compensation et/ou d'étranglement de cette violence paraît complexe.

Je me demande, pour ma part, jusqu'où nous pouvons analyser les tenants et aboutissants des événements qui adviennent désormais quasi-quotidiennement chez nous.

On peut peut-être dire qu'il y a un déterminisme propre à notre ville (cependant constaté dans de nombreuses métropoles en France et ailleurs désormais), avec la composante portuaire inhérente à Marseille :

- Quartiers enclavés, jeunes adultes et mineurs en état de désœuvrement, ayant parfois des statuts administratifs précaires.

- Circulation, sinon facile, en tout cas rôdée, de substances... Et d'armes.

- Mutation des modes de consommation de drogues avec la description d'un usage de produits de plus en plus concentrés et une généralisation des prises de substances psychostimulantes (cocaïne notamment, amphétamines également, les deux probablement très souvent), enjoignant à un recueil précis des statistiques de consommation et à l'élaboration de profils de consommateurs (s'agissant de la cocaïne, effet de démocratisation d'usage ?)

Mais Marseille ne vit pas une situation exceptionnelle, la généralisation de l'usage de cocaïne et l'accès à de grandes quantités de drogue provenant d'Amérique du Sud a déjà été par le passé à l'origine de périodes sanglantes dans différentes villes américaines.

Il semblerait d'ailleurs que les prises de stupéfiants soient désormais au moins autant orientées vers la consommation de morphiniques (donc de produits médicamenteux détournés de leur usage thérapeutique) dans nombre de métropoles.

Evidemment, nous sommes nombreux à constater les dégâts et à tenter de consoler l'inconsolable.

Éviter que les mamans d'enfants ou de jeunes adultes tués par erreur ou pas ne sombrent.

Entendre les états de suspicion paranoïaques dans lesquels chaque tuerie plonge les gens, comprendre que les tueries sont régulièrement endémiques, perpétrées par des personnes très souvent proches, connues de soi

On peut, dans cette idée d'une forme de délire auquel un nombre important de jeunes gens est amené à adhérer, penser que les réseaux sociaux jouent à leur tour un rôle étrange, catalyseur de la violence et que cela laisse envisager une galvanisation via des phénomènes d'entraînement (tueries filmées) bien au-delà de nos frontières.

Car à l'heure du "Tout le monde regarde tout le monde", on peut imaginer que certains chez nous fantasment sur la manière dont les cartels mexicains ou colombiens torturent leurs adversaires...

J'ajoute un avis de psychiatre,

Si la consommation de stupéfiants psychostimulants augmente largement, ne peut-on pas y voir un effet de l'ambiance générale du monde, de la précarisation des conditions de travail de beaucoup, soumis aux injonctions paradoxales récurrentes de ceux qui les emploient ?

***On dit que la cocaïne est la drogue de ceux qui n'ont pas confiance en eux... Demain, la morphine sera celle de ceux qui n'en n'ont plus rien à faire ?***

Quelles solutions ? Je me sens modérément compétent à répondre avec assurance

On dit que la prévention, les propositions de schémas d'émancipation... Je suis d'accord avec tout ça.

A l'échelle locale, ça peut permettre d'aider un maximum de nos jeunes à ne pas sombrer ou à sortir du piège ; l'art ? La transcendance ?

A échelle plus globale, certains parlent sérieusement de dépénalisation... ça me paraît compliqué. En tout cas pour tous types de drogues.

Dans tous les cas, je pense que pour penser solutions à Marseille, il faut envisager notre ville en dehors de ses murs.

***Car ce qui nous concerne concerne sans aucun doute le monde qui nous entoure.***

## Annexe n°4 : Notation à 360°

### Document de l'association PEPS-SOS (Police Entraide Prévention et Lutte contre le suicide)

#### 1. **Notation à 360°**

Actuellement au sein de la police c'est uniquement la hiérarchie qui note ses subordonnés. Cela a pour effet de créer: harcèlement hiérarchique, hiérarchie écrasante, relation dominant-dominé avec la hiérarchie qui se reporte sur la population : les policiers dominés par leur hiérarchie reporte cette relation dominants-dominés sur la population.

Notation à 360° au sein de toute la police :

- Les gardiens de la paix noteront les officiers et les commissaires
- Les officiers noteront les commissaires
- Les gardiens de la paix se noteront entre eux
- Les officiers se noteront entre eux, etc etc => notation réciproque verticale et horizontale

2. Idée pour refonder l'IGPN : que ce soit **des gendarmes qui enquêtent sur les policiers accusés de violences policières et inversement**: des policiers qui enquêtent sur des gendarmes accusés.

#### 3. **Revenir sur le but premier de la police et dire stop à l'utilisation politique de la police**

Faire en sorte que la police soit au service de la population et pas au service d'intérêts personnels et politiques. Il faut revenir sur le but premier de la police : protéger la population, protéger les victimes. Supprimer la politique du chiffre, la prime aux résultats qui met une pression insoutenable et déshumanisante sur les policiers et la population. Supprimer la politique du chiffre c'est mettre fin au harcèlement moral institutionnel.

Agir sur les syndicats de police: signaler quand il y a de l'incitation à la haine raciale dans leur discours.

Sensibiliser les policiers à la lutte contre le racisme et la lutte contre le sexisme : il faudrait que les gardiens de la paix soient formés par l'**association « Nous Toutes »** durant leur formation et pour la lutte contre le racisme dans la police il faudrait **trouver une association compétente pour leur faire une meilleure formation contre le racisme** (à ce jour leur formation contre le racisme n'a pas l'air efficace). Il faut que les policiers en milieu de carrière puissent également bénéficier de ces formations sinon le changement sera beaucoup trop lent.

#### 4. **Policier référent dialogue police-population**

Mettre un policier référent au dialogue police-population dans les quartiers en demande de soutien policier (ça existe déjà mais très peu).

5. **Mettre des psychologues dans les patrouilles et dans les bureaux avec les policiers** pour améliorer leur santé mentale et qu'ils ne soient pas en proie à la stigmatisation, au cynisme, au pessimisme, à l'irritabilité et au manque de préoccupation empathique (actuellement il y a seulement 126 psychologues du SSPO pour 150 000 policiers en France et ceux-là restent dans les bureaux et attendent que le policier fasse la démarche d'aller les voir, ce qui ne fonctionne pas bien, la prise en charge psychologique des policiers est à revoir).

#### 6. **réformer la pratique des CRS : Interdire les LBD et rendre obligatoire les caméras piétons**

#### 7. **Augmenter le nombre d'enquêteurs, procureurs et juges**

Augmenter le nombre d'enquêteurs officiers de police judiciaire, procureurs et juges pour réduire le taux de classement sans suite ce qui augmente le sentiment de déni de justice, le sentiment d'absence de protection étatique et le sentiment d'abandon.

#### 8. **Supprimer le devoir de réserve pour ré-humaniser les policiers**

« Le devoir de réserve désigne l'obligation faite à tout agent public de faire preuve de réserve et de retenue dans l'expression écrite et orale de ses opinions personnelles. » .

« On a une mauvaise image parce qu'on passe plus de temps à verbaliser qu'à nouer un dialogue. » disait une policière, Maguy Biskupski.

## **9. Partenariat avec la PJJ et des acteurs spécialisés pour créer des journées de prévention**

Contacter la directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du secteur ou le directeur de la PJJ du secteur pour mettre en place des événements de journée de prévention, par exemple chaque année en avril et en septembre (avec les Mairies et le planning familial comme il est dit dans le compte-rendu, inviter aussi la maison de la Justice et du Droit et un policier référent au dialogue police-population). Inviter les jeunes et aussi les parents, accès libre toute la journée sans inscription, ça peut être dehors dans les quartiers afin que ça puisse être très facile d'accès et que tous le monde puisse s'y joindre sans que ce soit « fermé » à un petit groupe

Idée de programme des **journées de prévention**:

- Prévention usages des drogues avec des spécialistes de ces questions et témoignages de victimes
  - Inviter des avocats ou des juristes spécialisés en droit pénal pour informer les jeunes et les parents quelle est la défense immédiate appropriée en cas de violence policière et puis par la suite la démarche juridique à effectuer dans ces cas de violence policière pour qu'ils soient complètement informés de leurs droits et qu'ils sachent se défendre efficacement sans commettre une infraction qui pourrait être contre-productive mais plutôt détecter au mieux les policiers racistes et violents pour les traduire en justice. Inviter des personnes ayant réussi ce type de démarche, à raconter leur récit.
  - Prévention aux infractions pénales qui concernent des violences verbales, des violences psychologiques, et des violences physiques etc avec des psychologues, des juristes et témoignages des victimes. Sensibiliser au délit de non-assistance à personne en danger et donner les clés pour devenir des citoyens avertis qui défendent les personnes en détresse: donner les outils et les bonnes pratiques.
  - Expliquer le fonctionnement de la police et sa raison d'être : le policier référent peut s'en charger.
10. Page 8 à la fin de la page du compte rendu du 25 mars 2023 c'est marqué : « **Identifier et sanctionner les policiers** », il y a des mots qui manquent il faudrait compléter par « identifier et sanctionner les policiers violents verbalement et/ou illégalement violents physiquement ».

Ce devoir de réserve peut être bénéfique dans certains cas mais il peut aussi nuire gravement au dialogue police-population et renforce la déshumanisation de la police.

Il serait peut-être opportun de le supprimer et de le remplacer par un « **devoir de respect aux usagers du service public** ». Bien-sûr comme tous les citoyens les policiers doivent respecter la loi : les violences psychologiques, l'outrage sexiste, l'incitation à la haine raciale, l'injure raciale, l'incitation à la violence sont des infractions dont les policiers n'ont pas le droit de s'affranchir, et le « devoir de réserve » peut être supprimé tout en gardant le secret professionnel déjà existant et l'interdiction d'exprimer ses opinions politiques et religieux déjà existants pour tous les fonctionnaires d'État. Par contre on pourrait autoriser les policiers à exprimer leurs opinions philosophiques: propos pour l'instant interdits et servant de prétexte pour dégager parfois les bons policiers qui font de la prévention.

On pourrait les autoriser à exprimer leurs opinions philosophiques lorsque ces propos restent dans le cadre de la loi et qu'ils servent à faire de la prévention ou à dénoncer des pratiques policières illégales. L'idée c'est que les policiers puissent libérer la parole, s'habituer à utiliser la parole au lieu des armes. Et favoriser la prévention par la parole plutôt que la répression et la menace par les armes (tout en ne les désarmant pas complètement non plus). Tout cela afin de ré-humaniser les policiers et améliorer le dialogue police-population, montrer l'exemple en prouvant qu'on peut raisonner quelqu'un par l'intelligence verbale, et pas par l'utilisation de la violence. **Créer une culture de la prévention** au lieu de tout miser sur la culture répressive, le « tout répressif », changement qui pourrait être utile dans certaines circonstances.

Cela pourrait aussi aider pour que la population fasse la différence entre l'uniforme et l'humain.